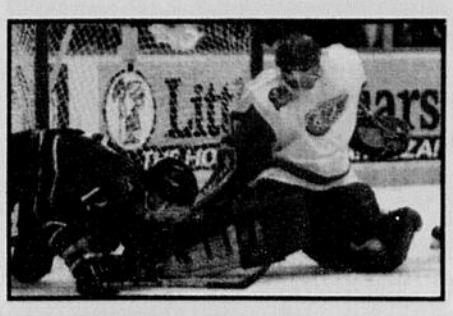


Le monde du volley-ball serre les coudes pour supporter Richard Labonté



La première aux Red Wings

11
1
CAHIER C

La Tribune

mercredi
SHERBROOKE
10 juin 1998
89e ANNÉE - No 094
0,65 (WEEKEND: 1,75$) Plus taxes


Alain Filion
Pour vous servir..!
MAGOG CONCEPT CHRYSLER
617, BOUL. BOURQUE, OMERVILLE
843-3380
42158

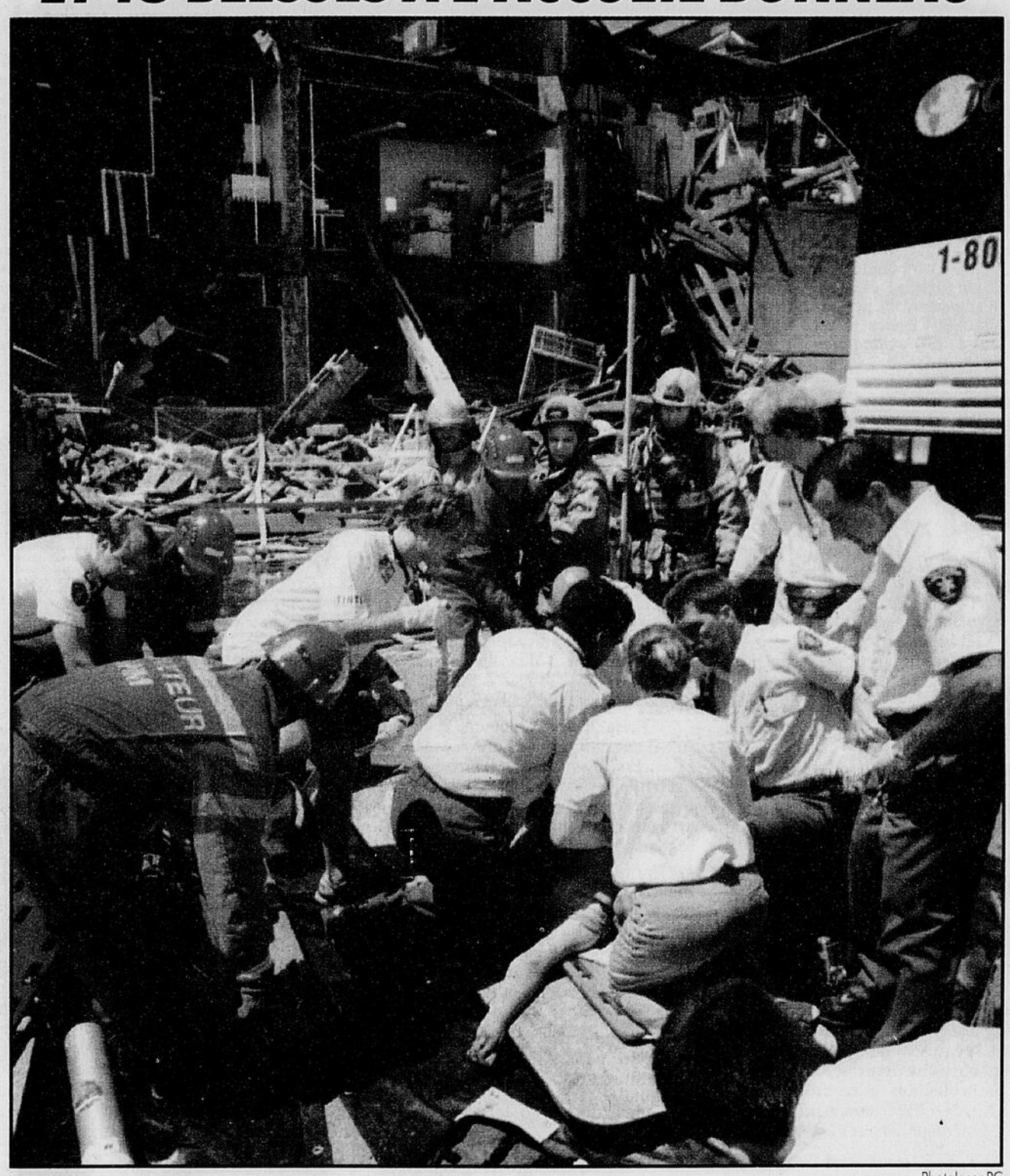
UN CAHIER SPÉCIAL À L'INTÉRIEUR



WARWICK, UNE VILLE «SAVOUREUSE»

EXPLOSION

UNE FUITE DE GAZ FAIT DEUX MORTS ET 15 BLESSÉS À L'ACCUEIL BONNEAU



Photolaser PC

Des secouristes prêtent main-forte aux victimes de l'explosion, majoritairement des bénévoles ou des employés de l'Accueil Bonneau, dans le Vieux-Montréal. Sous le choc de la déflagration, la façade de l'édifice s'est effondrée.

Lia LEVESQUE

Montréal (PC)

Deux personnes sont mortes et 15 ont été blessées, dont cinq grièvement, à la suite d'une explosion survenue hier midi à l'Accueil Bonneau, un refuge pour personnes démunies dans le Vieux-Montréal.

En fin de soirée, une employée de l'Accueil Bonneau manquait toujours à l'appel. Les secouristes tentaient de la retrouver.

L'explosion a été provoquée par une fuite de gaz à 12h18.

C'est un employé d'une entreprise de sciage de béton qui s'affairait à défoncer un mur pour permettre à Gaz Métropolitain de changer le compteur, qui a accidentellement scié un tuyau, provoquant ainsi la fuite de gaz.

L'employé aurait avisé les gens à l'intérieur de l'édifice, leur demandant d'évacuer, rapportait hier M. Alain Michaud, directeur du service des opérations au Service des incendies de la Ville de Montréal.

Les gens auraient cependant pris un certain temps avant d'évacuer effectivement les lieux, avouait soeur Nicole Fournier, qui dirige l'Accueil Bonneau et qui se trouvait sur les lieux au moment de l'explosion.

Leur lenteur s'explique par le fait qu'une autre fuite de gaz avait eu lieu le 9 février dernier, lors de la crise du verglas, et que les gens avaient évacué sans qu'il n'y ait eu de suites ni de problèmes.

La plupart des gens étaient tout de même sortis de l'édifice, au moment où l'explosion est survenue, à 12h18, rapportait M. Michaud. Il y aurait eu un délai de sept ou huit minutes entre la fuite accidentelle et l'explosion.

Des 15 blessés, la plupart ont souffert de blessures mineures, essentiellement de lacérations et chocs nerveux.

Cinq personnes ont été blessées plus grièvement, ayant subi des blessures à la tête, au thorax et des fractures, rapportait M. Jocelyn Caron, responsable de la région Est pour Urgences-Santé.

Les deux personnes décédées sont deux femmes victimes d'arrêt cardiaque. Dans un cas, le décès a été constaté sur place par un médecin d'Urgences-Santé. L'autre femme, victime d'un arrêt cardiorespiratoire, est décédée malgré les efforts de réanimation.

Les blessés ont été transportés aux hôpitaux Hôtel-Dieu, Saint-Luc, Général et Royal Victoria; les plus grièvement atteints étaient sur la table d'opération en après midi hier.

Les personnes blessées étaient majoritairement des bénévoles ou des employés de l'Accueil Bonneau.

Dans un cas, il s'agit d'un cycliste qui passait par hasard devant l'édifice au moment de l'explosion et qui a été projeté par la force de la détonation. Dans un autre cas, il s'agit de l'employé de la compagnie de sciage de béton, qui a été victime d'un choc. Les itinérants étaient déjà venus chercher leur repas avant midi et plusieurs le mangeaient à l'extérieur, vu le temps clément.

Sous le choc de l'explosion, la façade de l'édifice s'est effondrée et l'intérieur a été gravement endommagé. Même la structure a été ébranlée, a indiqué M. Michaud.

M. Stéphane Bertrand, porte-parole de Gaz Métropolitain, rapportait que l'entreprise a été informée de la perforation du tuyau vers 12h11 et s'est rendue sur les lieux le plus vite possible, soit vers 12h20 ou 12h30.

Une équipe spécialisée de Gaz Métropolitain a finalement réussi à colmater la fuite, en étranglant le tuyau, peu avant 15h45.

Le travail a été compliqué par le fait que les valves pour interrompre l'arrivée du gaz naturel se trouvent sous le mur de l'édifice qui s'est écroulé. Il a donc fallu creuser dans la rue St-Paul, faite de pavé et d'une dalle de béton, ce qui a pris deux heures environ.

L'édifice de l'Accueil Bonneau est situé dans le Vieux-Montréal, sur la rue de la Commune. L'Accueil Bonneau est une oeuvre de bienfaisance qui sert quelque 700 repas par jour aux itinérants et personnes démunies. L'institution est âgée de 121 ans.

Ingénierie



Cima + passe le flambeau à la relève (A5)

Sondage

L'avance des libéraux ne décourage pas Bouchard (C13)

Grand Tour du lac Mégantic



Randonneurs, à vos vélos! (C13)

Météo / A2

SOLEIL
24
4h58 | 20h34
10 juin | 17 juin | 24 juin | 01 juil

Québec annonce une aide immédiate (B1)

Hydro-Québec admet son erreur et s'excuse

Guy MARCHAND
et Presse Canadienne

Richmond

Hydro-Québec reconnaît en partie avoir commis une erreur en effectuant des travaux d'arpentage sur la terre de Mme Gisèle Carrier-Lalonde située dans la municipalité du Canton de Cleveland, la semaine dernière.

Dans un communiqué émis hier, la société d'État est en effet arrivée à cette conclusion après que leurs représentants aient rencontré les membres de la famille Lalonde en soirée, lundi.

«Hydro-Québec a constaté que ces travaux ont été entamés sans l'autorisation de la propriétaire (Mme Carrier-Lalonde). Selon toute vraisemblance, une imprécision cadastrale est à la source de cette erreur. L'entreprise a entamé des discussions avec la propriétaire pour déterminer l'endroit où la ligne pourrait être construite. Hydro-Québec a présenté ses excuses à la famille Carrier-Lalonde et a demandé aux arpenteurs de ne pas poursuivre les travaux sur cette propriété», peut-on lire dans le communiqué

Interrogé à cet effet, M. Denis Lalonde a confirmé avoir reçu cette visite.

«Au début ils ne croyaient pas ce que nous disions mais je leur ai fait visiter la terre et ils ont par la suite reconnu leur erreur, a déclaré M. Lalonde hier. Ils avaient l'air mêlés dans leurs cartes et ils ont aussi dit que je serais dédommagé pour les dommages causés à notre propriété», a t-il ajouté.

L'affaire a eu des rebondissements à l'Assemblée nationale, hier, où le ministre des Ressources naturelles, Guy Chevrette, a reconnu qu'il y avait eu erreur.

«Hydro-Québec s'est carrément trompée sur un plan cadastral et a effectivement coupé des arbres», a répondu le ministre aux questions répétées du député de Richmond, Yvon Vallières.

Ceci dit, le ministre Chevrette a carrément indiqué que cette ligne de transmission devra être construite coûte que coûte. «Ce n'est pas vrai qu'on va permettre à quelques centaines de personnes de s'amuser au détriment de 3,5 millions de leurs concitoyens, même si elles ont effectivement des droits», a-t-il dit.

Dédommagements

Pour ce qui est des dédommagements que pourrait réclamer la famille Lalonde, il semble qu'il n'en soit pas question pour le moment, a mentionné Steve Flanagan, responsable des Relations publiques d'Hydro-Québec..

«Nous allons poursuivre nos discussions avec les propriétaires concernés et nous verrons ce qui pourra être fait», a t-il signalé.

Pour ce qui est du cas de la propriété de M. André Laflamme, le porte-parole d'Hydro-Québec a indiqué que les travaux auraient été fait avec son accord.

«Lors des discussions qui ont eu lieu, celui-ci ne se serait pas objecté à ces travaux et nous avons procédé. Nous n'avons pas besoin de signatures pour aller de l'avant avec ce type d'ouvrage. Si il n'y a pas d'objection de la part du propriétaire nous effectuons les travaux. Dans le projet qui nous concerne, Hydro-Québec préfère recevoir les autorisations avant d'entamer quoi que ce soit», a t-il déclaré.

Hydro-Québec prévoit toujours débuter ses travaux de construction à la mi-août pour une mise en service complète de la ligne, entre le poste Des Cantons à Val-Joli et St-Césaire, pour l'hiver 1998-99.

Le comité de citoyens propose des alternatives (A2)

À NE PAS MANQUER VENDREDI

LENNOXVILLE embrasse l'univers
cahier spécial
LaTribune
PUBLIREPORTAGE

Nouvelles alternatives à la ligne de 735 kV

□ Le comité des citoyens du Val Saint-François dénonce le mauvais entretien du réseau d'Hydro-Québec

Guy MARCHAND

Canton Melbourne

Les membres du comité des citoyens du Val St-François ont proposé de nouvelles alternatives à Hydro-Québec en vue de la construction de la ligne électrique de 735 kV, tout en blâmant les méthodes d'entretien du réseau pour expliquer l'ampleur de la catastrophe causé par le verglas en janvier dernier.

Chauffés à bloc par la présence d'une soixantaine d'opposants au projet et de quelques maires de la MRC du Val St-François, les membres du comité ont réitéré, en présence de nombreux médias nationaux réunis, hier, à l'Hôtel de Ville du Canton de Melbourne, le but de leur lutte qui dépasse celle de ne pas avoir des pylônes dans leur cour.

«Notre combat ne concerne plus seulement la ligne de 735 kV Hertel-Des Cantons, a indiqué Danièle Bombardier. C'est devenu un combat pour la démocratie et contre des procédés qui flirtent dangereusement avec la dictature», a t-elle lancé.



Photo La Tribune, Guy Marchand

Les membres du comité des citoyens du Val St-François qui ont pris la parole: Jacques Laval, Monique Fournier présidente et Danièle Bombardier.

Solution de rechange

Les membres du comité ont fait état des discussions qu'ils ont eu avec plusieurs spécialistes et experts en projet hydroélectrique. Selon eux, il ne fait aucun doute que la solution proposée par Hydro-Québec est totalement disproportionnée par rapport aux objectifs dont Hydro se réclame.

La proposition faite par le comité des citoyens pour sécuriser la Montérégie, s'appuie en partie sur celle proposée par le député Christos Sirros, laquelle a été balayée du revers de la main par Hydro-Québec.

Un premier élément de solution serait un lien entre les postes Nicolet et St-Césaire. «Le poste Hériot situé près de Drummondville est alimenté par deux circuits de 230 kv en provenance de Nicolet. Nous suggérons de prolonger ces deux circuits vers St-Césaire via St-Dominique. Cette nouvelle ligne à double circuit emprunterait un corridor existant», a t-on démontré.

Un deuxième élément de solution serait d'assurer un lien entre les postes Hertel et St-Césaire. «Cette solution de rechange est évidemment complétée par la proposition du député Sirros de passer une ligne de 230 kV, double circuit, de Hertel à St-Césaire, en passant par Iberville. Cette solution passerait, elle aussi dans un corridor dédié actuellement à une 120 kV», a ajouté M. Jacques Laval du comité des citoyens.

.Celui-ci a poursuivi en disant que leur proposition est fiable, rapide, abordable et utilise des corridors existants.

«Cependant pour qu'elle soit efficace il faut que les réseaux de transport et de distribution soient debouts. Sinon c'est à la même catastrophe que nous ferons face. Or ce réseau ne tient pas debout et rien n'est fait pour le remettre en état. Nous entamerons donc le prochain hiver avec plus ou moins les mêmes faiblesses», a signalé M. Laval.

Les membres du comité de citoyens ont aussi déploré l'état du réseau de distribution d'électricité.

Entretien déficient

Absence d'émondage, poteaux plantés en vitesse, distances trop grandes entre les poteaux, charges plus lourdes sur les poteaux dûe aux services de câble et de téléphone, bref selon eux la situation n'est guère reluisante.

«Ce délabrement du réseau, Hydro a vite compris qu'il était la cause principale de l'ampleur de la catastrophe qui a suivi la tempête de verglas, mais dans un moment de panique Hydro a vite fait de détourner l'attention et a sorti de ses tiroirs un projet fait depuis un certain temps et qui permettrait en prime d'exporter vers les Etats-Unis», a t-il déclaré.

M. Laval a aussi indiqué que ce ne sont pas les pylônes qui ont plié sous la charge de glace, ce sont plutôt les isolateurs ou les pièces qui les retiennent qui se sont cassés.

«Il s'ensuivait la chute brutale des fils en coup de fouet qui provoquait l'effondrement des pylônes en cascades», a t-il expliqué tout en refutant l'argumentation d'Hydro à savoir que le réseau n'était pas tombé à 80 millimètres de glace mais au moment où il en était tombé que 26 !

Les membres du comité ont conclu en affirmant que ce projet de ligne électrique de 735 kV soulève trop de questions demeurées sans réponse. Encore une fois ils ont demandé que soient rétablis les mécanismes démocratiques de consultation qu'exigent un tel projet.

«Si les responsables d'une institution comme Hydro-Québec, qui appartient aux québécois, refusent de répondre à nos questions, si notre gouvernement méprise les citoyens que nos sommes, nous chercherons à nous faire entendre ailleurs, aux Etats-Unis s'il le faut», a conclu Danièle Bombardier.

Yvon Vallières pas tendre envers Hydro-Québec

Richmond (GM)

Le député du comté de Richmond, M. Yvon Vallières, a dénoncé vertement, hier, l'attitude d'Hydro-Québec qui a procédé à la coupe d'arbres sur certaines propriétés, en particulier dans la municipalité du Canton de Cleveland, sans avertissement et sans consentement écrit ou verbal venant des propriétaires.

«Il s'agit d'un comportement grossier, voire sauvage», de déclaré à l'Assemblée nationale le critique de l'opposition en matière de développement régional.

«Gestes provocants»

«Comment le ministre d'Etat des Ressources naturelles explique-il ces gestes provocants de la part de la Société d'Etat, qu'il a lui-même autorisée à procéder et dont le premier ministre a défendu les agissements en cette Chambre ?», a-t-il demandé au ministre Chevrette.

Par ailleurs, le député de Richmond a rappelé l'adoption par le gouvernement péquiste de plusieurs décrets pour soustraire Hydro-Québec à la Loi sur la protection du territoire agricole, à la Loi de l'Environnement et à la Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme.

À cela s'ajoutent les inquiétudes du milieu face à l'attitude intransigeante du gouvernement dans le dossier, qui autorise Hydro-Québec à littéralement bulldozer les propriétaires concernés.

«Quand le gouvernement Bouchard va t-il adopter une attitude respectueuse envers les citoyens touchés par son projet de ligne électrique ? Quand va t-il mettre de côté son intolérance, son arrogance et son intimidation pour faire place à la transparence?».

Enfin M. Vallières a demandé au ministre d'État aux Ressources naturelles de prendre l'engagement, en cas de contestation par certains expropriés, de faire la preuve de l'urgence avant de suspendre certains droits des expropriés, en conformité avec l'article 44,1 de la loi.

«Il serait certes approprié de la part du gouvernement qu'il adopte enfin une attitude respectueuse dans ce dossier qui depuis le tout début a été mené de façon trop souvent cavalière», a conclu le député du comté de Richmond.

Appel à l'aide pour continuer la lutte

Sherbrooke

Afin d'obtenir les sommes nécessaires pour l'aider à lutter contre l'ignorance et l'indifférence, au regard du projet d'Hydro-Québec de faire passer sur le territoire du Val Saint-François une ligne de 735 kV, le comité des citoyens de ce secteur des Cantons de l'Est sollicite l'appui de toute la population.

Le comité veut obtenir de véritables audiences publiques sur la pertinence de ces travaux et se dit prêt à entreprendre tous les recours pour obtenir gain de cause. Bien sûr, une telle lutte exige beaucoup de temps, d'énergie et de détermination, mais aussi des ressources financières.

Les dirigeants du comité invitent donc les gens à leur faire parvenir des dons, notamment sous la forme d'articles divers qui serviront de prix lors de leur grande foire champêtre qui se déroulera le dimanche 14 juin à la Foire agricole de Richmond. Et, déjà, les réponses positives sont encourageantes.

Les intéressés peuvent également émettre des chèques à l'ordre du Comité des citoyens du Val Saint-François et les envoyer au 974 chemin Arel, Melbourne, J0B 2B0.

Travail bénévole

Tous les membres du comité travaillent bénévolement, investissant temps et argent à cette cause qui leur tient à coeur. Ainsi, chaque dollar versé ou obtenu lors de la foire ira directement à la lutte.

Le comité précise que ce n'est pas l'égoïsme qui pousse la population du Val Saint-François à s'opposer au projet ni au syndrome du «pas dans ma cour», mais bien le désir de dénoncer le profond mépris de la démocratie qui est affiché par Hydro-Québec et par le gouvernement du Québec.

loto-québec résultats

Banco
Tirage du 98-06-09
2 3 6 13 21
27 29 30 34 41
43 47 48 51 55
59 63 65 66 70

La Quotidienne
Tirage du 98-06-09
3 4
629 7155

Extra
Tirage du 98-06-09
NUMÉRO: 362607

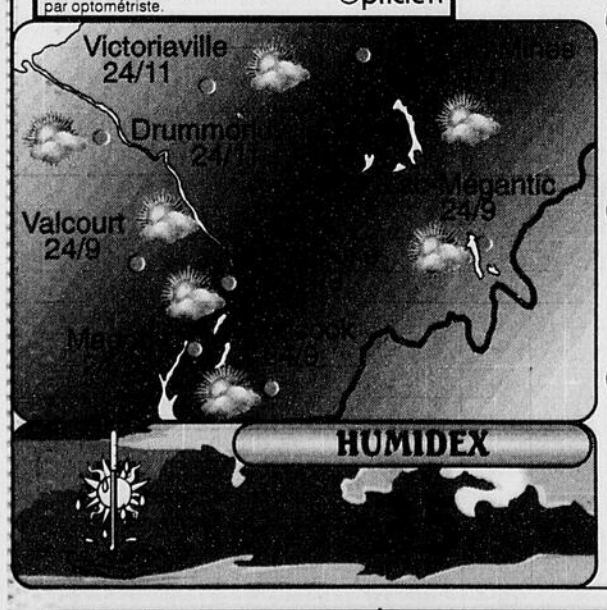
TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MÉTÉO La Tribune

Météo Média


SPÉCIAL JUIN
50$ de rabais
à l'achat d'une paire de lunettes complète
Serge BOUCHER Opticien
563-8822
Examen de la vue par optométriste.
45044

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	VENDREDI	SAMEDI
24 PRÉC. 0	9 PRÉC. 10	24 12 PRÉC. 30	23 14 PRÉC. 40	22 14 PRÉC. 60



HUMIDEX

QUÉBEC

Chicoutimi	Sol	25/10	Québec	Sol	24/10
Gaspé	Sol	19/7	Rimouski	Var	20/8
Iles-de-la Mad.	Sol	13/8	St-Georges	Sol	24/10
La Grande	Sol	25/8	Sept-Iles	Var	16/7
Lac St-Jean	Sol	25/10	Trois-Rivières	Sol	25/11
Montréal	Sol	25/13	Val d'Or	Sol	24/10

INDICE UV

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
60 30 20 15

CANADA

Charlottetown	Sol	15/8	Régina	Sol	25/8
Edmonton	Sol	27/9	St-John`s	Plu	6/3
Fredericton	Sol	22/7	Toronto	Ave	20/13
Halifax	Sol	15/7	Victoria	Var	19/10
Ottawa	Sol	24/13	Winnipeg	Var	23/9

USA

Boston	Nua	19/12	New York	Plu	19/13
Bridgeport	Plu	20/13	Plattsburg	Nua	20/11
Burlington	Nua	20/11	Portland	Sol	22/9
Concord	Nua	26/9	Providence	Nua	21/13
Detroit	Plu	23/13	Washington	Ora	19/14

LE MONDE

Athènes	Sol	31/22	Mexico City	Ave	29/16
Beijing	Sol	30/17	Moscou	Ave	27/16
Berlin	Nua	22/16	Paris	Sol	21/14
Hong Kong	Nua	28/25	Port-au-Prince	Deg	30/23
Lisbonne	Deg	23/16	Rome	Sol	28/18
Londres	Ave	18/13	Tokyo	Plu	24/19

DESTINATIONS SOLEIL

Acapulco	Nua	31/25	La Havane	Sol	30/24
Bermudes	Sol	25/22	Martinique	Ave	31/27
Cancun	Sol	38/25	Myrtle Beach	Ora	33/19
Caracas	Var	33/25	Montego Bay	Sol	35/26
Freeport	Sol	33/25	Orlando	Sol	33/23
Ft Lauderdale	Ora	31/24	Puerto Plata	Var	33/24
Honolulu	Sol	30/22	Tampa	Sol	33/23
Key West	Ora	30/28	West Palm B	Ora	31/24

© Services Commerciaux MM 1998

EMPLOIS DU JOUR

Infirmier/ère ou auxiliaire
Offre: 2277022
Lieu: Magog
Salaire: 8 $/heure, 7.5 heures/jour, 4 à 5 jours/2 semaines
Exigences: licence D infirmier ou auxiliaire requise, disponible pour horaire flexible, travail de jour
Fonctions: soins infirmiers dans un foyer pour personnes âgées.

Serveur/euse restaurant
Offre: 2302339
Lieu: Ayer's Cliff
Salaire: 6.05 $/h plus pourboires, 15 à 20 h/sem, permanent, temps partiel
Exigences: disponibilité semaine et weekends, expérience requise, aptitude au service aux clients, bilingue.

Veuillez vous présenter à votre Centre des ressources humaines du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre au 564-5793. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre des ressources humaines.

INDEX

Agroalimentaire: C-14
Arts: B-6
Bandes dessinées: C-8
Chez nous: A-11
Décès: C-12
Économie: B-3
Informatique: C-15
Messier en liberté: C-6
Opinions: A-14
Petites annonces: A-8
Priorité-emploi: C-9
Sports: C-1
Vivre: B-7

Page Internet: http//www.latribune.qc.ca
Courrier électronique: redaction@latribune.qc.ca
Télécopieur de la rédaction: 564-8098

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS
PLUS DE 115 000 LECTEURS
PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE
RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT
564-5450 LaTribune
40259

LaTribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

LIVRAISON
Camelots et camelots motorisés
Prix de vente ..... 3,52 $
T.P.S. ..... ,25 $
T.V.Q. ..... ,28 $
Coût à l'abonné ..... 4,05 $

ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:	Temps	Prix	TPS	TVQ	Total	Abonnement par la poste:	Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.	1 an	165.17 $	11.56 $	13.26 $	189.99 $	Territoire immédiat	1 an	255.00 $	17.85 $	17.74 $	290.59 $
	6 mois	88.00 $	6.16 $	7.06 $	101.22 $		6 mois	140.00 $	9.80 $	9.74 $	159.54 $
	3 mois	45.00 $	3.15 $	3.61 $	51.76 $		3 mois	80.00 $	5.60 $	5.56 $	91.16 $
	1 mois	25.00 $	1.75 $	2.01 $	28.76 $		1 mois	50.00 $	3.50 $	3.48 $	56.98 $

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00$, 6 mois 410,00$, 3 mois 265,00$, 1 mois 130,00$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union Internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

MARIO goupil



Je prends le large

Bon, j'ai une nouvelle à vous annoncer. Vous êtes prêts? Alors voici: je prends le large.

Ouais, je pars à l'aventure pour l'été. Je ne sais pas où encore, mais je sais quand: ça commence aujourd'hui. Finies donc les chroniques quotidiennes dans cette colonne pour un certain temps. Je reste tout de même avec vous, mais sous une autre forme.

Remarquez que je reviendrai vous voir à notre lieu habituel de rendez-vous de temps à autre, mais plus souvent qu'autrement, vous me retrouverez ailleurs dans cette section du journal.

De quoi je vais vous parler?

Bonne question. De tout et de rien finalement. Je pars en voiture, mais avec ma bicyclette suspendue à l'arrière de celle-ci. J'ai besoin de me remettre en forme, alors aussi bien faire une pierre deux coups. Il se peut que je débarque dans votre ville ou votre village... comme il se peut que je vous fasse un pied-de-nez en passant. Ça dépendra de mon humeur... et de la vôtre aussi.

Ce n'est pas parce que je change de forme pour l'été que je vais changer de style pour autant, remarquez bien. On verra bien ce que ça donnera. Si vous aimez, faites-le moi savoir, si vous n'aimez pas, taisez-vous.

Là-dessus, j'espère qu'il va faire beau et chaud à partir de maintenant, sinon la bicyclette va traverser la région sans toucher le sol.

Avant de partir

Avant de partir, je veux vous faire une prédiction sur la Coupe du Monde de soccer qui débute aujourd'hui en France. C'est le Brésil qui va l'emporter, mais ne me demandez surtout pas pourquoi. Et ne gagez surtout pas là-dessus. Au hockey, j'avais choisi les Flyers de Philadelphie pour remporter la coupe Stanley cette année. Je pense que ça fait déjà un mois que cette bande de tatas jouent au golf. Alors...

J'espère que vous aimez le soccer. Moi je n'aime pas beaucoup le regarder à la télé parce qu'il ne se score à peu près pas de buts durant un match et que les joueurs sont tous des «féqueux». Par contre, c'est un sport que j'ai beaucoup aimé pendant les quelques années que je l'ai pratiqué. Faut être en forme pour jouer au soccer. C'est pas mal plus exigeant que de conduire une F-1.

Dans le courrier

Finalement, je vous fais part de quelques commentaires qui me sont parvenus.

J'ai lu votre chronique sur le monsieur qui promène son chien sur un terrain vacant de la rue Pacifique. Je veux attirer votre attention sur le fait que la même chose se produit, juste en face de là, sur la rue Esplanade. À la différence, toutefois, que ce sont plusieurs chiens qui s'y promènent. Souvent, les bêtes ne sont pas attachées et leurs propriétaires n'ont pas en leur possession un sac pour ramasser les excréments des bêtes. On voit même un homme qui y promène son chien trois ou quatre fois par jour. Les deux se rendent jusqu'au petit coin de parterre, tout au bout de la rue Esplanade; c'est là que sont les toilettes du chien. Autre problème important que l'on vit dans le secteur de la rue Esplanade, c'est celui de la vitesse, le soir, lorsque les jeunes viennent y circuler en automobile. Vous devriez venir faire un tour pour voir cela...

Une lectrice qui requiert l'anonymat

-0-

Un autre lecteur, Bernard Bonneau, demande pourquoi la CMTS n'envisage pas la possibilité d'acquérir des autobus plus petits dans l'avenir. Le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke vient d'autoriser l'achat de cinq autobus urbains, au coût de 2,1 millions $, pour 1999.

«Il me semble que 95 pour cent du temps, les gros autobus de la CMTS sont quasiment vides quand ils circulent. Ne devrait-on pas faire comme au Viet-Nam, en République Dominicaine et en Thaïlande par exemple, et mettre sur la route des autobus avec une capacité de 30 passagers. Pourquoi faire circuler ces mastodontes qui coûtent les yeux de la tête?», demande-t-il avec beaucoup d'à-propos.

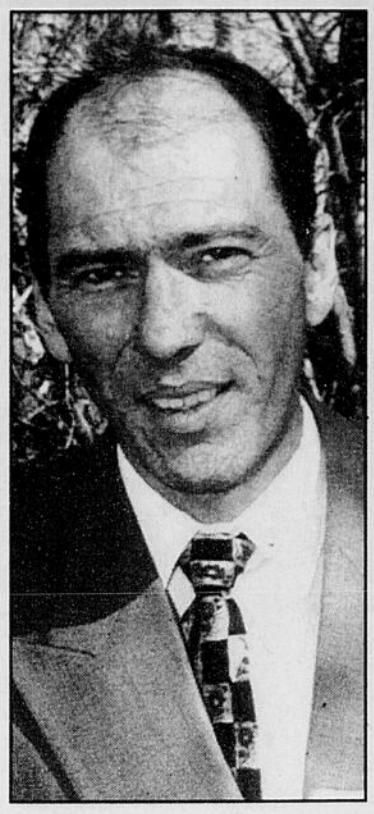
Un malheur injuste...

C'est l'archevêque Jean-Claude Turcotte qui disait hier: «Quand un malheur arrive c'est triste, mais quand un malheur arrive aux pauvres c'est encore plus triste.»

Comme il a raison. On a carrément le goût de crier à l'injustice quand on voit un malheur pareil s'abattre sur une organisation comme celle de l'Accueil Bonneau de Montréal. L'organisme sert pas moins 700 repas par jour aux plus démunis de notre société.

C'est justement après le repas du midi hier, qu'une conflagration provoquée par une fuite de gaz naturel est venu souffler l'Accueil Bonneau et la vie de quelques personnes qui s'y trouvaient.

Déjà que j'ai toujours craint comme la peste l'alimentation au gaz naturel, voilà qui n'aide en rien à me ramener à de meilleurs sentiments.



Alain Leclerc

Alain Leclerc a un remède à proposer pour ce qu'il qualifie de «plaie» en milieu urbain

Le bannissement pur et simple des motomarines

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Le conseiller du district du Vieux-Nord, Alain Leclerc, veut rien de moins que l'interdiction des motomarines en milieu urbain et entend saisir la Commission Boucher d'une demande en ce sens, lorsque celle-ci passera en Estrie cet été.

«On vit avec ce problème-là depuis plusieurs années et on n'a jamais eu de moyens pour faire quelque chose. Si Québec veut réglementer les embarcations à moteur, d'accord, mais qu'il interdise les motomarines en milieu urbain», dit le conseiller.

Ce dernier rappelle qu'à chaque printemps, des riverains de la rivière Magog et du lac des Nations, à Sherbrooke, se plaignent du bruit des motomarines et, parfois, des manoeuvres de leurs pilotes.

À chaque année

«À chaque année c'est la même histoire qui recommence et en plus ces engins-là causent des problèmes d'érosion des berges», souligne M. Leclerc.

Il rappelle qu' «à l'heure actuelle, les municipalités ont la capacité de réglementer les embarcations à moteur, mais que le processus est long et compliqué».

Les municipalités qui le désirent peuvent en effet appliquer les normes fédérales de contrôle, mais doivent pour ce faire tenir des assemblées publiques et soumettre le dossier au ministère des Affaires municipales du Québec qui doit à son tour l'acheminer à Transports Canada.

«On ne reçoit pas de plaintes pour les autres types d'embarcations, mais les motomarines c'est une plaie», estime le conseiller Leclerc.

La Commission Boucher, présidée par le Secrétaire régional de l'Estrie, Claude Boucher, doit tenir des audiences un peu partout dans la province cet été sur les questions de sécurité sur d'eau.

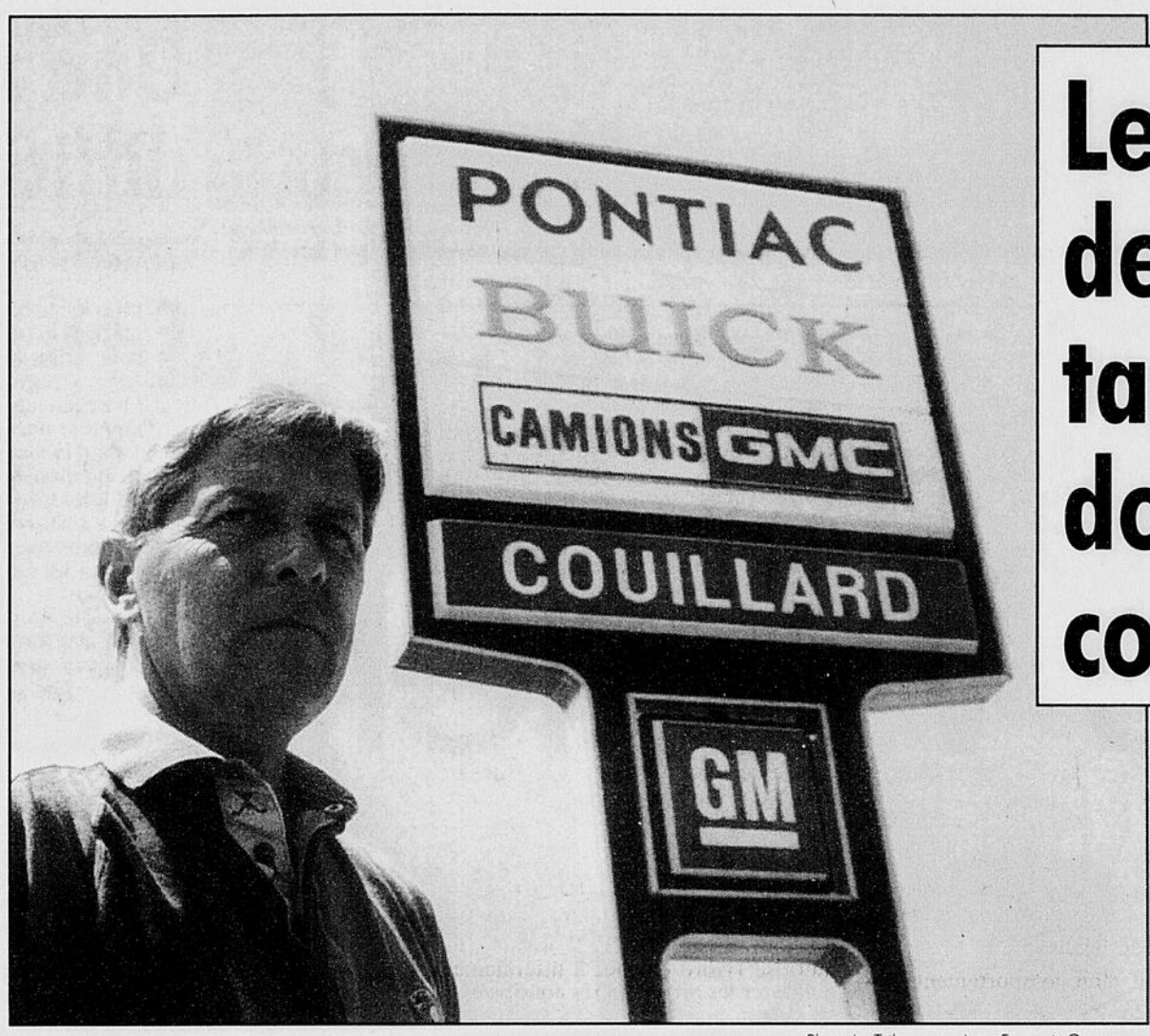


Photo La Tribune par Jean-François Gagnon

Bertrand Lamoureux, propriétaire de Couillard automobiles, de Coaticook, n'est pas heureux d'une décision de son conseil de ville qui l'obligera à changer l'enseigne que l'on voit derrière lui. Il sent qu'il a un traitement privilégié parce qu'il est lui-même conseiller municipal.

Le conseil de Coaticook tape sur les doigts d'un... conseiller

Bertrand Lamoureux, propriétaire de Couillard Automobiles, n'est pas d'accord de changer son enseigne jugée trop volumineuse et trop haute

Jean-François GAGNON

Coaticook

Bertrand Lamoureux, propriétaire de Couillard Automobiles et conseiller municipal à Coaticook, n'est pas content. La décision du conseil de ville dont il fait partie, prise lundi soir, de l'obliger à changer l'enseigne principale de son commerce de voitures, lorsqu'il aménagera dans ses nouveaux locaux de la route 141, ne lui plaît pas du tout.

Ce que le conseil de ville de Coaticook reproche à l'enseigne de M. Lamoureux, c'est de contrevenir à un règlement municipal régissant l'affichage. Selon le conseil, son enseigne est à la fois trop volumineuse et se trouve à une hauteur trop élevée.

Si l'on en croit le propriétaire de Couillard Automobiles, il lui en coûtera quelque 26 000 $ pour acheter une nouvelle enseigne conforme au règlement municipal ici en cause. Des coûts apparemment trop importants, d'autant plus que l'homme a récemment entrepris la construction, au coût de presque un million de dollars, de son nouveau magasin sur la route 141, direction Barnston, dans lequel il sera installé au début du mois d'août prochain.

Au surplus, pour témoigner de sa bonne volonté, M. Lamoureux affirme qu'il a déjà consenti certains gains au service d'urbanisme de sa municipalité. Croquis en main, il montre les deux enseignes qu'il a accepté de soustraire à l'environnement de son futur magasin. Il pense avoir ainsi démontré de la bonne volonté et avoir fait sa part.

«Le pire...»

«Le pire, dans toute cette histoire, c'est que si je n'avais pas dû déménager, on ne m'aurait pas demandé de changer mon enseigne, affirme-t-il. On désire que je me conforme au règlement municipal maintenant que je déménage, mais, avant ça, il n'y avait aucun problème.»

Par ailleurs, une des raisons pourquoi le propriétaire de Couillard Automobiles se sent particulièrement lésé, dans cette affaire, vient du fait qu'il soutient avoir signé un bail de 20 ans, en 1987, lui permettant de laisser son annonce telle qu'elle est présentement. Tout d'un coup, cette entente se serait donc envolée.

«Il semblerait qu'on ne veuille me donner aucun passe-droit parce que je suis conseiller de la municipalité et que cela ferait jaser si on en venait à une entente avec moi», continue-t-il.

Deux avenues

«D'ailleurs, des rumeurs courent à l'effet que la ville exigera des ajustements de tous les contrevenants à son règlement sur l'affichage, et ce, à l'intérieur des trois prochaines années, maintient-il aussi. Jusqu'à présent, pourtant, nombreux étaient ceux exemptés de répondre aux exigences de celui-ci, puisque leurs installations existaient avant son entrée en vigueur, aux alentours de 1980.»

Le propriétaire de Couillard n'entend pas se taire et se propose de vérifier, au point de vue juridique, si la réglementation de sa localité est correcte en matière d'affichage. Si tout se veut légal de ce côté, il tentera de faire amender la réglementation, qu'il juge inadmissible, tant pour lui que pour les autres commerçants de sa ville.

Musée: le bureau de Cauchon nie une annonce imminente

Sherbrooke (DD)

Le bureau du secrétaire d'État responsable de Développement économique Canada dément les propos du ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano, qui avait indiqué le 30 mai dernier que la subvention fédérale de 3,8 millions $ pour le Musée de la nature et des sciences serait annoncée de façon imminente.

«J'ai vérifié au niveau des opérations et eux ne savent pas quand une annonce va être faite. C'est encore à l'étude», déclare Pascal Harvey, attaché de presse de Martin Cauchon.

Lors de sa visite à Victoriaville, le ministre Gagliano - chargé depuis peu d'un comité de coordination de l'information des ministères fédéraux - avait mentionné que son collègue Cauchon aurait une bonne nouvelle - «au cours des prochains jours» - pour Sherbrooke dans le dossier du Musée de la nature et des sciences.

Onze jours plus tard, l'annonce de cette subvention se fait toujours attendre.

Le Musée de la nature et des science prévoit consacrer 6,8 millions $ pour s'installer dans l'ancienne fabrique de bas-culottes Kayser-Roth, rue Frontenac, un projet auquel doit être jumelé celui du promoteur Yves Hudon, qui veut y aménager 140 logements, au coût 9,2 millions $.

Le gouvernement du Québec s'est pour sa part déjà engagé à verser une subvention de 3,5 millions $ pour l'ensemble du projet.

Ce projet, qui représente un investissement global de 16 millions $, avait été annoncé l'automne dernier, mais sa mise en chantier n'a toujours pas débuté.

La Ville de Sherbrooke, qui a réservé une somme de 1,6 million $ dans la cadre du Programme de revitalisation des vieux quartiers, a renouvelé dernièrement le permis de construction du promoteur.

Joint plus tôt cette semaine, Yves Hudon n'a pas été en mesure de dire quand au juste les travaux vont démarrer.

«On attend toujours la réponse du fédéral. Ça fait toujours partie d'un tout», dit-il au sujet du projet.

BINGO Soleil
4000$ à gagner
CARREFOUR DE L'ESTRIE
La Tribune
8 MARATHONS DE 500$ EN BONS D'ACHATS DU CARREFOUR DE L'ESTRIE
4e marathon-carte complète
utilisez la carte jaune distribuée dans le Télé-Plus du 6 juin
Les numéros du bingo d'aujourd'hui:
N 31 | O 63 | B 11 | N 43 | I 30
G 46 | I 18 | G 53
Veuillez noter que les numéros se lisent de gauche à droite. Cet ordre sera respecté au moment de désigner les gagnants. Aucun numéro ne sera communiqué par téléphone. Seules les cartes complètes seront acceptées. Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke.
Abonnez-vous au 564-5466 Zone interurbaine 1 800 567-6955
43631

Les Carbonneau tentent d'alerter les médecins

Les parents de Dominique et Christian décédés d'arythmie poursuivent leur campagne pour éviter d'autres drames semblables

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Maintenant que le dossier progresse auprès des coroners, Lise et Martial Carbonneau tournent leur attention du côté des médecins afin que, plus jamais au Québec, il y ait d'autres Dominique et Christian Carbonneau.

Dominique et Christian Carbonneau sont les frères qui, à quelques mois d'intervalle, à Sherbrooke, sont décédés subitement à la suite d'une arythmie causée par une cardiomyopathie hypertrophique.

Quand Dominique est décédé, en novembre 1996, des médecins près de la famille Carbonneau disaient que la mort par arythmie frappait un peu comme la foudre, une personne sur un million, au hasard. Il n'y avait donc rien à faire. Quand Christian a succombé à son tour, en avril 1997, la famille a appris que la mort par arythmie cardiaque, surtout quand elle frappe de jeunes personnes, pouvait découler d'une maladie transmise par un gène anormal chez l'un ou les deux parents. Il y a donc lieu de procéder à l'examen de tous les membres d'une famille lorsqu'une telle mort survient et, le cas échéant, de prendre les dispositions médicales qui s'imposent.

«Si on avait su cela quand Dominique est mort, Christian serait peut-être encore avec nous. C'est ce qui est le plus dur à prendre... Aujourd'hui, nous espérons que tous les coroners et tous les médecins soient davantage sensibilisés à la situation afin qu'ils préviennent les parents lorsqu'une mort par arythmie est portée à leurs connaissances, de la possibilité que d'autres membres de la famille soient porteurs de la maladie», explique M. Carbonneau.



Imacom-Daguerre, François Lafrance

Lise et Martial Carbonneau multiplient les efforts pour que le drame qu'ils ont vécu ne se répète plus jamais au Québec.

Les Carbonneau disent avoir trouvé une oreille attentive auprès du coroner en chef, Pierre Morin. Celui-ci a d'ailleurs demandé au Dr Mario Talajic, un cardiologue de l'Institut de cardiologie de Montréal, de lui faire des suggestions afin de mieux orienter les coroners dans l'investigation de tels décès et, d'autre part, afin de bien conseiller les familles concernées.

En plus de ces informations à transmettre aux coroners du Québec, le coroner en chef vient de se tourner vers le président du Collège des médecins, le Dr Roch Bernier, afin de voir s'il y avait lieu de faire aussi circuler ces informations auprès des médecins du Québec, notamment les omnipraticiens et les urgentologues.

«Nous attendons maintenant de voir comment le Dr Bernier va accueillir la démarche du coroner en chef et quelle suite il va lui donner», a souligné Mme Carbonneau.

Enquête du coroner sur le décès de Paul Hébert

Une zone grise difficile à éclairer

Sherbrooke (PSJ)

Entre la verbalisation d'une intention, d'une idée suicidaire et le plan d'actualisation d'un tel projet, il y a une zone grise qu'il est extrêmement difficile d'éclairer, de définir.

Il a beaucoup été question de cette zone grise, hier, lors de l'enquête du coroner Gilles Perron concernant le décès de M. Paul Hébert, le 7 septembre 1995.

Hospitalisé en psychiatrie depuis quelques jours, au Pavillon Hôtel-Dieu du CUSE, M. Hébert avait profité de sa première sortie de groupe, à l'extérieur, pour échapper à la garde d'une technicienne en loisirs, grimper au troisième étage d'un immeuble, rue Conseil, dans le quartier Est de Sherbrooke.

La veille, son frère Michael, avait avisé les autorités de l'hôpital, des intentions suicidaires de Paul. Il parlait de suicide à la première occasion, de son souhait de vivre dans un pays où le suicide assisté serait permis, qu'il ne raterait pas son coup.

Aucun signe annonciateur

Dans le comportement du patient, on n'avait dénoté aucun signe laissant croire qu'il passerait de l'idée au geste. Quand le comportement du patient s'avère normal, qu'il écoute bien, qu'il prend sa médication, la zone grise devient de plus en plus opaque.

Les statistiques révèlent que près de 70 pour cent des patients en santé mentale entretiennent de telles idées. Avant de décréter la salle d'isolement ou la suppression d'une sortie extérieure, il faut une accumulation de signes, un ensemble d'éléments qui commandent la surveillance constante d'un patient ou encore son isolement pour sa propre sécurité et celle des autres.

Chef du regroupement des soins en santé mentale du CUSE, Mme Cécile Lafrenière a longuement témoigné hier devant le coroner Gilles Perron. Elle était le 28e témoin de cette enquête qui en sera rendue aujourd'hui à sa huitième journée d'audiences publiques.

Le défilé des témoins pourrait prendre fin aujourd'hui avec l'audition d'experts de la santé. Il restera au coroner Perron à s'attaquer à la colossale tâche de rédiger un rapport et d'émettre des recommandations pour éviter qu'un tel drame se reproduise.

Saura-t-il percer le mystère de la zone grise? Bien embêtante cette question et presque aussi compliquée que de prédire aujourd'hui le temps et la température de dimanche prochain.

Gérer l'imprévisible

Mme Lafrenière disait avec justesse que le travail en santé mentale consistait en partie à gérer l'imprévisible.

On se donne toutefois des outils, des procédures et on les peaufine du mieux que l'on peut.

Ainsi, dès son arrivée au travail, l'infirmière aura sur un rapport une idée du comportement ou de l'état des patients. La plupart du temps, au début du quart, le rythme d'activités est fébrile. Aussi la lecture des notes d'observation se fera à la première occasion, une fois le calme revenu.

Toutefois, l'infirmière et le technicien en loisirs devront prendre connaissance des notes d'observation avant une sortie extérieure. Si des signes le démontrent, la sortie pourrait être annulée.

Depuis l'incident tragique de septembre 1995, les techniciens en loisirs qui accompagnent un groupe à l'extérieur sont munis d'un téléphone cellulaire permettant, advenant un problème, une rapidité d'exécution indiscutable pour rejoindre les autorités (l'unité de soins, une ambulance, la police...).

Il est même question de modifier l'horaire des techniciens en loisirs pour favoriser la lecture des notes d'observation.

On demande également lors d'une toute première sortie extérieure d'un patient que le technicien en loisirs note le comportement du patient.

Ce n'est pas une mince affaire que le roulement des activités d'un Département de soins en santé mentale. Avec la fusion des centres hospitaliers, on se retrouve avec une douzaine de médecins et 55 à 60 patients en soins aigus.

Dans la salle d'audience, en plus du coroner Perron, on retrouve Me Danièle MacKinnon, procureure du CUSE, Me Michel Gagné, procureur des médecins, Me Jean Blaquière, procureur du coroner; Me Blaquière est flanqué d'un spécialiste qui lui sert de personne-ressource et de guide, le psychiatre Pierre Mailloux de l'émission «Un psy à l'écoute». De son côté, Me Bernard Caouette agit pour la famille Hébert, avec à ses côtés Michael, le frère de Paul Hébert.

Prime 6 pièces
Lise Watier



Teint Multi-fini
À la fois fond de teint et poudre compacte, Teint Multi-fini offre un fini mat exceptionnel. Utilisé à sec ou à l'aide d'une éponge humide, il permet de moduler l'intensité du maquillage, allant d'un effet naturel et translucide à un fini couvrant et velouté. Idéal pour les retouches de la journée.

Offert en 6 teintes **24 $**

Avec tout achat de 24 $ ou plus de produits de la collection maquillage et soins Lise Watier, recevez une magnifique pochette incluant :

- Rouge à lèvres **Sublime**
- Mini-mascara **Sublime**
- Fond de teint **Lumimat** 5 mL
- Démaquillant complet 30 mL
- 7 capsules-crème à la vitamine C **Action C**



Une prime par personne.
Offre en vigueur jusqu'au 20 juin 1998.



Vive la mobilité!
Hip Hip Hourra

MARCHE DU 31 MAI 1998 AU CARREFOUR DE L'ESTRIE

Merci à nos commanditaires :

Journal La Tribune
Carrefour de l'Estrie (Super C)
Boutique Pour Lui
Magasin Sears
Location Martineau
La Joncquille
Pharmacie Jean Coutu (Sylvie Lussier)
Restaurants McDonald's
Paul McKenna et fils fleuriste
Relais du pneu
Pharmacie Valérie Courchesne
Restaurant A.W. (Carrefour de l'Estrie)
Marché Provigo Landry
Vêtements Roger Labonté
Restaurant La Falaise St-Michel
Nettoyeur Clin d'oeil
N.W. Décor
Restaurant La Devinière
Restaurant B.E.

À l'an prochain !

45740

CIMA+ passe le flambeau à la relève

Le bureau sherbrookois de cette firme d'ingénierie préparait ce moment depuis huit ans

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Parce qu'il se prépare depuis plus de huit années, le changement à la direction de CIMA+, à Sherbrooke, n'entravera pas la croissance de cette firme d'ingénierie qui, cet automne, ajoutera plus de 25 personnes à son équipe actuelle de 137 personnes.

En vertu de cette passation des pouvoirs rendue publique, hier matin, en conférence de presse, les dirigeants actuels, soit le vice-président de CIMA+ et directeur régional, Paul Lambert, ainsi que ses associés Guy Lallier et Yvan Nadeau se retirent de la gestion quotidienne pour la confier à André Couturier, Sylvain Bisson et Michel LaPalme, un trio d'ingénieurs dont les compétences en gestion et en finances sont complémentaires.

Les trois ex-têtes dirigeantes demeurent toutefois au sein de la firme, assurant ainsi la nouvelle direction de tout le support nécessaire.

«Depuis les débuts du génie-conseil, il y a 38 ans, plusieurs bureaux sont arrivés à maturité. Au cours des dernières années, nous avons assisté à des fusions déguisées, à des ventes au plus offrant ou, encore pire, à des fermetures de bureaux car les seniors n'ont pas su préparer leur relève. Chez CIMA+, nous préparons celle-ci depuis huit ans. Avec l'équipe présentée aujourd'hui, je crois que nous avons misé gagnant pour l'avenir de notre groupe et la qualité des services offerts à nos clients», a expliqué M. Lambert en disant vouloir demeurer actif au plan professionnel durant plusieurs années encore.

Associé à CIMA+ depuis 1984, le nouveau vice-président et directeur régional, André Couturier, s'est dit prêt à relever le défi, encore que, a-t-il ajouté, il a à chausser de biens grands souliers, rendant ainsi hommage à l'équipe de Paul Lambert.

«Nous avons une équipe exemplaire composée de professionnels aguerris et dédiés. Déjà, nous avons amorcé le virage du nouveau millénaire et nous voulons rendre notre entreprise encore plus performante et concurrentielle à Sherbrooke, au Québec, au Canada et à l'étranger. Nous sommes prêts à bâtir l'économie de demain», a-t-il déclaré.

Pour sa part, Kazimir Olechnowicz, le président de la firme qui possède des bureaux non seulement à Sherbrooke mais aussi à Montréal, Laval, Québec et Rivière-du-Loup, a souligné comment ce changement de garde effectué par le bureau de Sherbrooke démontrait une «grande sagesse».

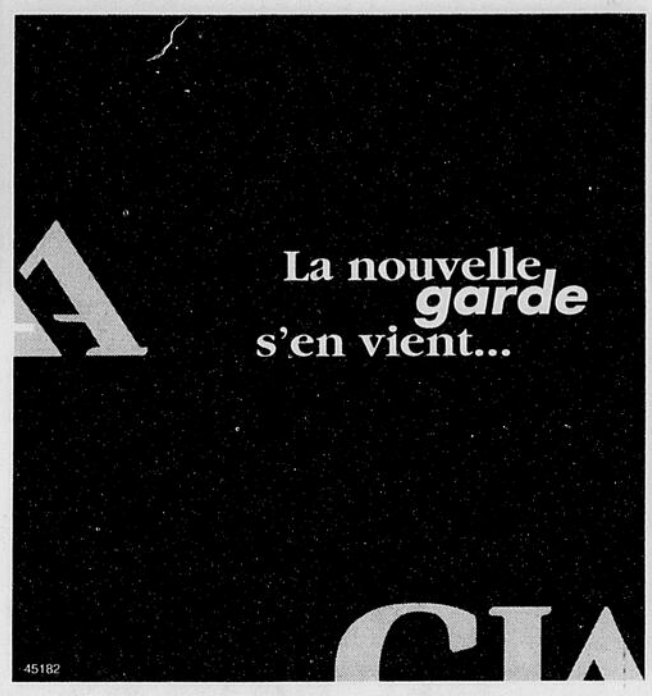
«Non seulement Paul Lambert a-t-il réussi à développer une masse critique en génie-conseil, à Sherbrooke, qui ferait l'envie de plusieurs bureaux d'ingénieurs, mais il a aussi eu la présence d'esprit de bâtir la relève. Il a préparé celle-ci et a su lui passer le flambeau au moment opportun, tout en restant présent pour assurer l'avenir», a-t-il expliqué.

CIMA + est établie à Sherbrooke depuis 41 ans. Dans l'ensemble de ses bureaux, cette société d'ingénierie embauche environ 430 personnes. Elle appartient à un groupe d'associés actifs.

Imacom-Daguerre, Martin Blache



C'est la passation des pouvoirs au bureau sherbrookois de CIMA+. Les dirigeants actuels continueront de faire partie de l'équipe, mais confient leurs responsabilités à la relève. Dans l'ordre habituel, André Couturier, le nouveau vice-président et directeur régional, Paul Lambert, le vice-président et directeur régional sortant et Raymond Leclerc, un des fondateurs de CIMA+ à Sherbrooke.



Hydro-Sherbrooke n'exige plus le numéro d'assurance sociale

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Les nouveaux abonnés d'Hydro-Sherbrooke n'ont plus l'obligation de fournir leur numéro d'assurance sociale pour obtenir le service d'électricité, à la suite de plaintes de clients.

«On a toujours demandé le numéro d'assurance sociale, tout comme Hydro-Québec, mais depuis cette semaine si quelqu'un ne veut pas nous le donner nous lui demandons simplement de venir sur place pour s'identifier», explique le directeur d'Hydro-Sherbrooke, Roger Vachon.

«Hydro-Québec a cette politique-là et continue de l'appliquer. Certaines personnes donnent de fausses informations et on est jamais capable de les retracer», ajoute-t-il.

M. Vachon reconnaît qu' «occasionnellement» Hydro-Sherbrooke reçoit des plaintes de certains clients réticents à donner leur numéro d'assurance sociale et qu'à venir jusqu'à tout dernièrement ils étaient dans l'obligation de le faire. Dans le cas contraire, ils risquaient de se voir refuser le service.

«Mais plus maintenant», dit-il.

La Commission d'accès à l'information n'a toutefois pas reçu de plainte d'abonnés d'Hydro-Sherbrooke et ne s'est pas prononcée sur la question.

Elle a d'autre part recommandé au gouvernement du Québec d'autoriser Hydro-Québec à exiger le numéro d'assurance sociale de ses nouveaux abonnés.

«La Commission a recommandé au gouvernement qu'Hydro-Québec puisse recueillir le numéro d'assurance sociale et le gouvernement a réglementé en ce sens-là», explique Mariette Dion, adjointe du président Paul-André Comeau.

Et que dit la loi?

«La Loi dit que les renseignements nécessaires à l'exercice d'une fonction peuvent être demandés. En ce qui concerne Hydro-Sherbrooke, la démonstration de la nécessité n'a jamais été faite et pour le moment il n'y a pas de jurisprudence de ce côté-là», ajoute-t-elle.

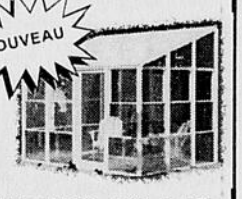
Mme Dion mentionne toutefois que si un client d'Hydro-Sherbrooke portait plainte, la Commission d'accès pourrait alors se prononcer sur la nécessité pour le service municipal de demander le numéro d'assurance sociale.

SOLARIUMS-SPÉCIAUX DU PRINTEMPS
TROIS-SAISONS * QUATRE-SAISONS * GAZEBO-PLUS



DU 1 MAI AU 31 MAI
50% DE RABAIS SUR NOS
STORES RÉFLÉCHISSANTS
FINANCEMENT DISPONIBLE
À PARTIR DE 49$ PAR MOIS
SITE INTERNET ZYTCO.COM
SALLE DE MONTRE
TÉLÉPHONEZ SANS TARDER

NOUVEAU



58 Ave.Bromont
Bromont,Qc, J2L 2K3
(514) 534-1919
(888) 461-1919
CLUB SOLARIUM
DISTRIBUTEUR ZYTCO
GAZEBO-PLUS
8' x 12' SEULEMENT
2495. $ 44885

Entreprise d'ici

LaTribune
Sherbrooke
1998

ÉDITION SPÉCIALE

Publireportage

L'AUBERGE VAL MARGARITA, À HUNTINGVILLE

Une pause en pleine nature, en compagnie de gens chaleureux... tout près de chez vous!

Depuis plusieurs années, des autobus se déplacent en grand nombre en direction d'Huntingville, près de Lennoxville, pour des vacances de groupes animées, dans une ambiance familiale et un contexte des plus enchanteurs. L'Auberge Val Margarita, une mignonne auberge de 23 chambres, située tout près de la rivière Au Saumon sur un terrain de 27 acres, lance cette année une invitation à tous ceux - couples, familles, gens de tous âges - qui ont envie de prendre une pause en pleine nature en compagnie de gens bien accueillants.

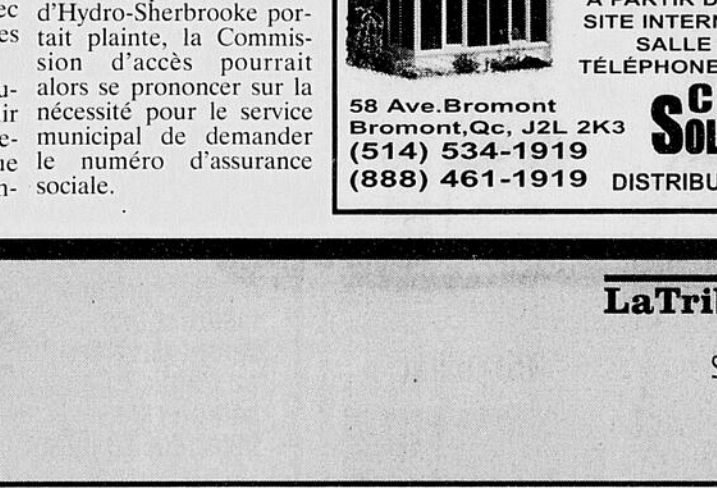
Pour un bon repas, un week-end tout en douceur ou une semaine remplie d'activités, rendez-vous à cette auberge empreinte de simplicité et de chaleur. L'Auberge Val Margarita, avec sa salle à dîner pouvant accueillir 75 personnes, son bar et son plancher de danse, sa salle de jeux intérieur sans oublier ses nombreuses installations à l'extérieur (piscine chauffée, mini-golf, jeux de pétanque, de fer, de croquet...) demeure également l'endroit tout indiqué pour un anniversaire de mariage, une fête entre collègues, etc.

UN SERVICE PERSONNALISÉ

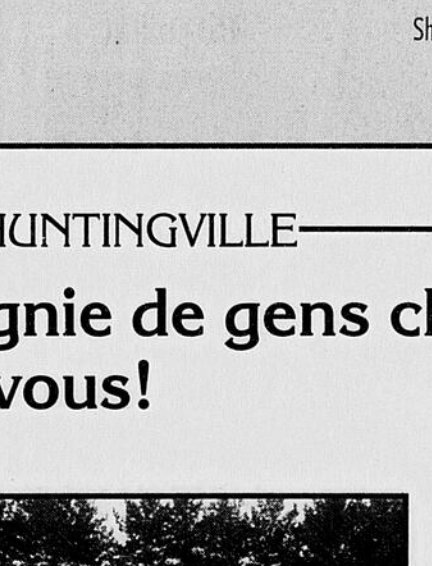
À la tête de l'Auberge Val Margarita, on retrouve quatre personnes originaires de la région, Réginald Jones, Denise Rinfret, Jean-Louis Roy et Lauraine Mercier, qui ont à coeur le confort et le bien-être de leurs clients. Ils sont d'ailleurs bien impliqués au sein de l'auberge, n'hésitant pas à prendre part aux activités et multipliant les petites attentions, comme amener les gens à la cueillette des petits fruits... et entreposer leur « récolte » d'ici leur départ.

Ils sont appuyés d'un personnel dynamique et à l'écoute des gens. Les activités sont organisées selon les besoins et les goûts des clients. Les animateurs, tout comme les musiciens, savent motiver les gens, les faire jouer, chanter, danser!









Un rendez-vous en pleine nature, avec une foule d'activités disponibles sur place, c'est cela, l'Auberge Val Margarita. Éloignée du chemin, l'auberge est repérable grâce à son enseigne sur le bord de la route 147.

Pour les *partys* de tous genres, on peut d'ailleurs organiser un horaire à votre convenance. Vous voulez y dîner et profiter des installations extérieures? Vous préférez une soirée de danse suivie d'un sommeil réparateur et d'un déjeuner au son du chant des oiseaux? Pas de problème!

DE LA BONNE BOUFFE MAISON À PRIX ABORDABLE

Pour la première année, la salle à dîner sera ouverte à la population des environs, les vendredis et samedis en soirée en juillet et en août. Vous pourrez y déguster une excellente cuisine maison - tout est préparé sur place - à prix abordable, avec des tables d'hôte à partir de 9 $.

Un bel environnement pour un repas entre amoureux, entre amis...

DES FORFAITS WEEK-END OU À LA SEMAINE

On peut également profiter des week-ends pour venir se reposer, en se balançant doucement, en faisant une petite randonnée pédestre au bord de la rivière ou tout simplement en s'asseyant sur le grand balcon, le livre à la main, respirant de grandes bouffées d'air frais... Le forfait comprend 1 ou 2 nuits, avec les déjeuners et les soupers. Un léger dîner peut également être servi pour ceux qui le désirent.

En juillet, on offre également des forfaits d'une semaine avec animateurs sur place et soirées enlevantes. L'auberge étant à proximité de plusieurs attraits touristiques - pensons à la piste cyclable Lennoxville-North Hatley (possibilité de louer des vélos à Lennoxville), au golf Milby et aux mines Capelton - vous pouvez profiter de ces vacances pour mieux découvrir la région.

Secret bien gardé, les nombreux attraits de l'Auberge Val Margarita gagnent à être connus, pour une bonne bouffe ou des vacances des plus agréables! L'auberge est ouverte de juin à octobre. Pour réservations, téléphonez au (819) 562-9681 ou au 1 800 656-5455.

AUBERGE VAL MARGARITA

4350, route 147, Huntingville
(819) 562-9681 ou au 1 800 656-5455

Les élus approuvent la création du CLD

□ Des organismes communautaires, coopératifs et culturels, estiment avoir été exclus de la démarche

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Les élus de la MRC de Sherbrooke ont sanctionné hier soir la mise sur pied du Centre local de développement (CLD), un nouvel organisme de concertation pour le soutien aux entreprises et à l'emploi, qui chapeautera la Société de développement économique de la région sherbrookoise (SDERS).

Le CLD-SDERS sera formé d'un conseil d'administration composé de 20 membres (10 élus municipaux et 10 représentants d'organismes). Il disposera d'un budget de près de 2,6 millions $, dont la quote-part de 1,8 million $ déjà versée par les municipalités pour le développement industriel, culturel et touristique. La balance, soit 765 000 $, est octroyée par le gouvernement du Québec.

Une fausse note toutefois: les représentants d'organismes communautaires, coopératifs, culturels et de groupes de femmes reprochent aux élus de ne pas les avoir mis dans le coup.

«Nous n'avons pas été partie prenante dans la démarche de mise sur pied du CLD. On nous a dit qu'on allait nous écouter et faire rapport au ministre, mais ce n'est pas ce qu'on veut, on veut être inclus dans la démarche», indique Normand Gilbert, de la Table ronde des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Estrie (Trovepe).

Une dizaine de représentants d'organismes ont fait part de leur récriminations aux élus de la MRC, hier soir, alors que ceux-ci s'apprêtaient à donner leur accord de principe à la création du CLD de Sherbrooke, après plusieurs mois de discussions et de réserves quant à la sauvegarde des fonds déjà investis par les municipalités.

Blocage

«Dans toutes les autres MRC de la région, il y a eu un comité d'implantation de mis sur pied et un appel aux différents organismes du milieu. Le problème ici, c'est que c'est le milieu qui a interpellé les élus pour se rencontrer et discuter. Lorsqu'on a vu que ça ne débloquait pas on a procédé par lettres», affirme M. Gilbert.

Preuve à l'appui, celui souligne que les organismes ont écrit à deux reprises - en mars et en mai - au préfet de la MRC, Clément Nault, pour lui demander de participer formellement à un comité d'implantation et à la composition du conseil d'administration.

«C'est une question de démocratie et de transparence», dit M. Gilbert.

Les représentants des organismes rappellent en outre que le développement économique local est lié au développement social, communautaire et culturel.

Interpellé à ce propos, le préfet Clément Nault a reconnu que les élus n'ont pas véritablement consulté les organismes, mais soutient que ceux-ci ont été entendus.

«Peut-être qu'on aurait dû les consulter dès le départ, on l'accepte, mais on a rencontré plusieurs individus, on les a écouté et le projet a été modifié», déclare M. Nault.

Groupes de femmes exclus

Lorsqu'on lui demande si les élus seraient disposés à accueillir une représentante des groupes de femmes, ou encore de la Corporation de développement économique et communautaire, M. Nault répond que cela est exclu pour le moment.

«On a dit qu'il y a déjà des femmes qui représentent des organismes (au sein du conseil d'administration du CLD)», mentionne-t-il.

En fin de soirée, M. Nault a indiqué qu' «à la suite des interventions, on sera prêt à faire des ajustements à l'usage. Ce n'est pas parfait, mais il y a une ouverture».

Et pour l'heure, les représentants des organismes comptent «réfléchir collectivement à une stratégie», signale Normand Gilbert.

Une grève de la faim «sans issue»

□ On interdit à Adélard Lachance un fauteuil électrique pour des raisons cliniques

Sherbrooke (CP)

La grève de la faim entreprise avant hier par M. Adélard Lachance, au pavillon Argyll de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke, continue même si la direction de l'établissement soutient fermement qu'elle est sans issue.

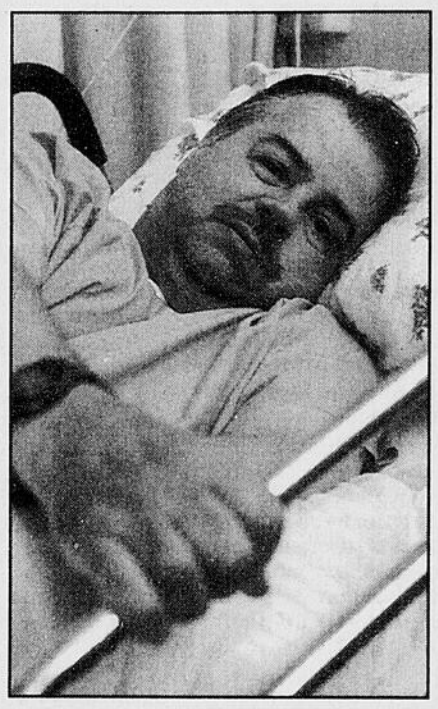
Toutefois, pendant que celui qui réclame à grands cris un fauteuil roulant à propulsion électrique, «ma seule raison de vivre!», affirme que sa grève se poursuit, la direction des services professionnels juge que tout cela est bien terminé.

«Il a mangé»

«Il a mangé ce matin» (hier), soutient le Dr Gilles Voyer, directeur des services professionnels à l'Institut.

«C'est de la foutaise, réplique M. Lachance. Je n'ai rien arrêté. Ce matin (hier), ça faisait 24 heures que je n'avais rien pris, même pas mes pilules, sauf celles contre la douleur. Je continue ma grève de la faim.»

«C'est toujours comme ça qu'on me traite ici. Avec des menteries. Il ne faut pas se fier à eux», déclare l'homme de 58 ans, bénéficiaire au pavillon Argyll depuis le mois de mars.



Adélard Lachance

Le centre de soins de longue durée a de bonnes raisons pour refuser à M. Lachance l'utilisation d'un tel fauteuil, note le Dr Voyer. «Le refus de lui accorder un tel fauteuil est justifié cliniquement. Il ne s'agit pas d'une décision administrative.»

«M. Lachance a des incapacités qui font qu'un fauteuil roulant électrique n'est pas indiqué pour lui», poursuit le Dr Voyer, en précisant que les détails là-dessus doivent demeurer confidentiels. «Ce n'est pas d'hier qu'il réclame un fauteuil électrique. Il en a eu un il y a quelques mois, lors d'un test, mais ça n'a pas été concluant.»

À cela, Adélard Lachance rétorque qu'il ne voit pas de quoi veut parler le médecin. «J'ai toute ma tête. Je peux me servir de ma main droite. Pourquoi pas moi? J'en vois des bien pires que moi qui se déplacent en chaise roulante électrique.»

«Pas vrai»

«Ce n'est pas vrai que j'ai déjà eu un fauteuil électrique pour essayer. Je ne comprends pas où ils prennent cette histoire-là.»

Force est de croire que personne dans l'entourage de M. Lachance ne veut qu'il se déplace avec ce type de fauteuil car, dit-il, même son épouse lui refuse ce droit. «Elle ne veut pas que je sois trop autonome.»

Entre temps, à la suite de l'article paru hier matin dans *La Tribune*, des personnes s'offraient pour venir en aide à M. Lachance hospitalisé en soins prolongés à l'ancien Sherbrooke Hospital.

Des démarches ont été entreprises pour trouver les sommes nécessaires afin de payer un tel fauteuil au plaignant. Cependant, les bienfaiteurs les ont stoppées quand on a appris que M. Lachance serait jugé inapte à se déplacer avec ce genre de véhicule.

«LA TRAVERSÉE INTERNATIONALE»
20 ANS
L'EAU de FÊTER!
NOUVEAU ! Accès au site GRATUIT
LE PASSEPORT-SPECTACLE
Le PASSEPORT vous donne accès aux 6 spectacles en soirée à la grande scène. Il est en vente au prix de 20 $ jusqu'au 3 juillet et au prix de 30 $ à partir du 4 juillet (taxes incluses). Les quantités sont limitées, alors hâtez-vous! Offert aux endroits suivants :
Animalerie Orford · Ardène de Magog · Bijouterie Gaby · Bo Jeans de Magog · Boni-Soir Julien · Bouffe à Mémé · Bureau de la Traversée · Café Claire · Caisses populaires Desjardins de Magog · Caméra Expert Magog · Chaussures Pop de Magog · Clinique dentaire Landry et Fréchette · Tourisme Memphrémagog · Maison du tourisme · Création Gisèle · Dépanneur 10-10 · Draperies Magog · Épicerie chez Ben · Fuzz de Magog · Hôtel de ville de Magog · Jeans Plus de Magog · La Boutonnière · La Friperie de Magog · La Jonquille de Magog · Librairie Orford · Lingerie Aida · Magasin Lacroix · Maison Tissus et Coupons · Mama Sports de Magog · Petit Ange · Ranch du spaghetti de Magog · Rueff et Christophe · Salon de quilles Memphré · Subway de Magog · Talon Express · Uniforme professionnel de Magog · Vap Eau Pure de Magog
Tous les marchés Provigo de l'Estrie
Pour information : (819) 843-5000
6 SPECTACLES POUR SEULEMENT 20$
14 juillet — Bruno Pelletier 10$
15 juillet — Disco Célébration et Musique Plus 5$
16 juillet — Anthony Kavanagh 10$
17 juillet — Les Colocs 5$
18 juillet — Zachary Richard 10$
19 juillet — André-Philippe Gagnon 10$
Canada · INTERSAN · Gazoduc TQM · Natrel
45428

Ouverture officielle de notre bar-terrasse et de notre piscine
le jeudi 11 juin
• 1 apéro gratuit aux 50 premières femmes
* À noter que nos installations seront ouvertes au public à compter de mercredi 10 juin.
• Prix spéciaux de 4 à 7
• Musique et animation par La Musithèque Star Flash
• Barbecue
DAYS INN
3200 rue King Ouest, Sherbrooke, 565-4515
En cas de pluie, remis au lendemain.
45911

LE GRAND SOLDE DE FIN DE SAISON
Débutant le jeudi 11 juin à 9 h 30
Des rabais hauts en couleur
Un inventaire de choix
rabais Jusqu'à 60%
OUVERT LE DIMANCHE
Ça Clique...
45034
61, RUE WELLINGTON NORD, SHERBROOKE
566-5955

Pourquoi payer plus cher?
Devenez membre POUR 20$ PAR ANNÉE SEULEMENT taxes incluses et profitez de tous les avantages du club.
NOS PORTES SONT TOUJOURS OUVERTES AUX NON-MEMBRES MOYENNANT UN LÉGER SUPPLÉMENT.
PORTES OUVERTES
DÈS LE JEUDI 11 JUIN
AU SAMEDI 14 JUIN INCLUSIVEMENT
BIENVENUE À TOUS
PROFITEZ DES AVANTAGES DE NOS MEMBRES
- Le plus grand choix en Estrie
- Tout pour la décoration intérieure
- Service de conseillers sur place
Accessible par autobus 40
CLUB TISSUS
GARDERIE GRATUITE
LAVAL • SAINTE-FOY • SAINT-HUBERT • SHERBROOKE
1279, rue Grégoire, ROCK FOREST 569-8104
Payez le prix le plus bas...



*Imacom, François Lafrance

Les organisateurs du Festival à porc, Sylvain Carrier et Caroline Gamache, entourent Stoky, la mascotte de l'événement. Richard Lacroix, représentant pour les Brasseries Molson, les accompagne.

Plein *d'activités cochonnes* au Festival à porc de Stoke

Annie BEAUDOIN

Sherbrooke

Vous avez aimé Babe, le cochon devenu vedette de cinéma? Attendez de voir Stoky, la mascotte du Festival à porc de Stoke, du 19 au 21 juin prochain.

Le Club optimiste de Stoke, par le biais de ses 125 bénévoles, met présentement la touche finale à la programmation de la 3e édition du festival. C'est Stoky, accompagné de personnalités politiques et artistiques, qui aura l'honneur d'ouvrir le festival, le vendredi 19 juin à 20h.

Plusieurs attractions vaudront le déplacement. Les *activités cochonnes*, comprenant des épreuves inusitées telles que la course de brouette avec un cochon, l'habillage du cochon et la tire d'hommes et de femmes, sauront certainement amuser les festivaliers.

Le méchoui, où l'on dégustera sans doute du porc, ainsi que le rodéo, présenté par l'Équipe de rodéo du Québec, ne manqueront pas non plus de faire plusieurs adeptes. Les gens pourront d'ailleurs se procurer des billets pour ces deux activités par le biais du réseau Admission.

Les participants devront, dans certains cas, débourser quelques dollars, mais les organisateurs assurent que les activités s'adressant aux enfants seront entièrement gratuites. «Tous les profits recueillis au cours de la fin de semaine vont au Club Optimiste de Stoke qui veillera à ce que ce soit les enfants qui en profitent», assure Sylvain Carrier, l'un des organisateurs de l'événement.

Au chapitre des activités gratuites, notons le volet éducatif du festival. Les petits et grands pourront effectuer une visite guidée de la porcherie Doris Côté et en apprendre davantage sur ces animaux méconnus. De plus, la messe spéciale, habituellement très populaire, ne manquera pas de souligner la Fête des pères de belle façon.

Sylvain Carrier se dit très confiant du succès qu'obtiendra le festival cette année. «L'an passé, nous avions accueilli environ 10 000 personnes, précise-t-il, mais comme nous sommes non seulement un festival à porc, mais un festival à part, nous avons encore beaucoup de nouveautés cette année et nous pensons accueillir une quinzaine de milliers de personnes.»

M. Carrier croit que le Festival à porc constitue une excellente occasion de redonner ses lettres de noblesse à cet animal souvent victime de préjugés. «Ce festival vise un peu à démystifier le porc. Les gens pensent qu'un cochon c'est sale et pas très futé, pourtant ce n'est pas vrai. Le cochon est un animal très propre et intelligent.»

Un budget équilibré de 125,4 M $ pour la CSRS

Gilles FISETTE

Sherbrooke

La Commission scolaire de la région-de-Sherbrooke (CSRS) entamera sa première année d'existence avec un budget équilibré de 125,4 millions $.

Ce sont en effet des prévisions budgétaires faisant l'équilibre entre les revenus et les dépenses qui ont été entérinées, hier soir, au conseil provisoire de la CSRS, lequel a du même coup maintenu le taux de la taxe scolaire à 0,35 $ du 100 $ d'évaluation, soit le taux maximum prévu par la loi.

Selon la directrice générale, Louise Boisvert, ce budget répète pour l'essentiel le précédent exercice. Les modifications proviennent surtout d'une compression de dépenses au centre de formation Vingt-Quatre-Juin ainsi qu'une compression de 140 000 $ dans le transport scolaire.

Dans le document remis aux commissaires, on signale que la clientèle des jeunes du primaire et du secondaire permet des revenus de 72,8 millions $. À cela s'ajoutent les 13,8 millions $ provenant des activités de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes.

Toujours au chapitre des revenus, l'imposition foncière procure un revenu de 16,7 millions $ alors que la subvention de péréquation s'élève à 11,2 millions $.

Au chapitre des dépenses, la CSRS consacrera 88,9 millions $ aux activités éducatives dont l'essentiel, 56 millions $ se traduit en salaires aux enseignants et aux suppléants. S'y rajoutent 9,4 millions $ aux activités parascolaires et 5,4 millions $ aux activités administratives.

Durant l'année 1998-1999, la commission scolaire prévoit consacrer 1,5 million $ à l'amélioration ou à la transformation de ses bâtiments.

Ascot fête le début de l'été en pensant surtout à la famille

Annie BEAUDOIN

Ascot

Celui qui a dit que les familles d'aujourd'hui ne sont plus ce qu'elles étaient ne devait pas faire partie de l'organisation de la Fête familiale d'Ascot qui aura lieu du 12 au 14 juin prochain au parc Belvédère.

En effet, cet événement, qui en est à sa troisième année d'existence, laisse une large place à la famille. «On a voulu souligner l'arrivée de la période estivale en organisant une fête familiale», raconte Roger Labbé, conseiller municipal d'Ascot.

À partir de vendredi à 19h, moment de l'ouverture officielle, quelques milliers de résidents d'Ascot et des environs pourront participer à une foule d'activités, et cela, sans débourser un sou.

Au menu: des spectacles, de l'animation, de la musique, du sport, de la nourriture, des feux d'artifices, des concours et bien plus. La période du samedi après-midi sera particulièrement consacrée aux jeunes.

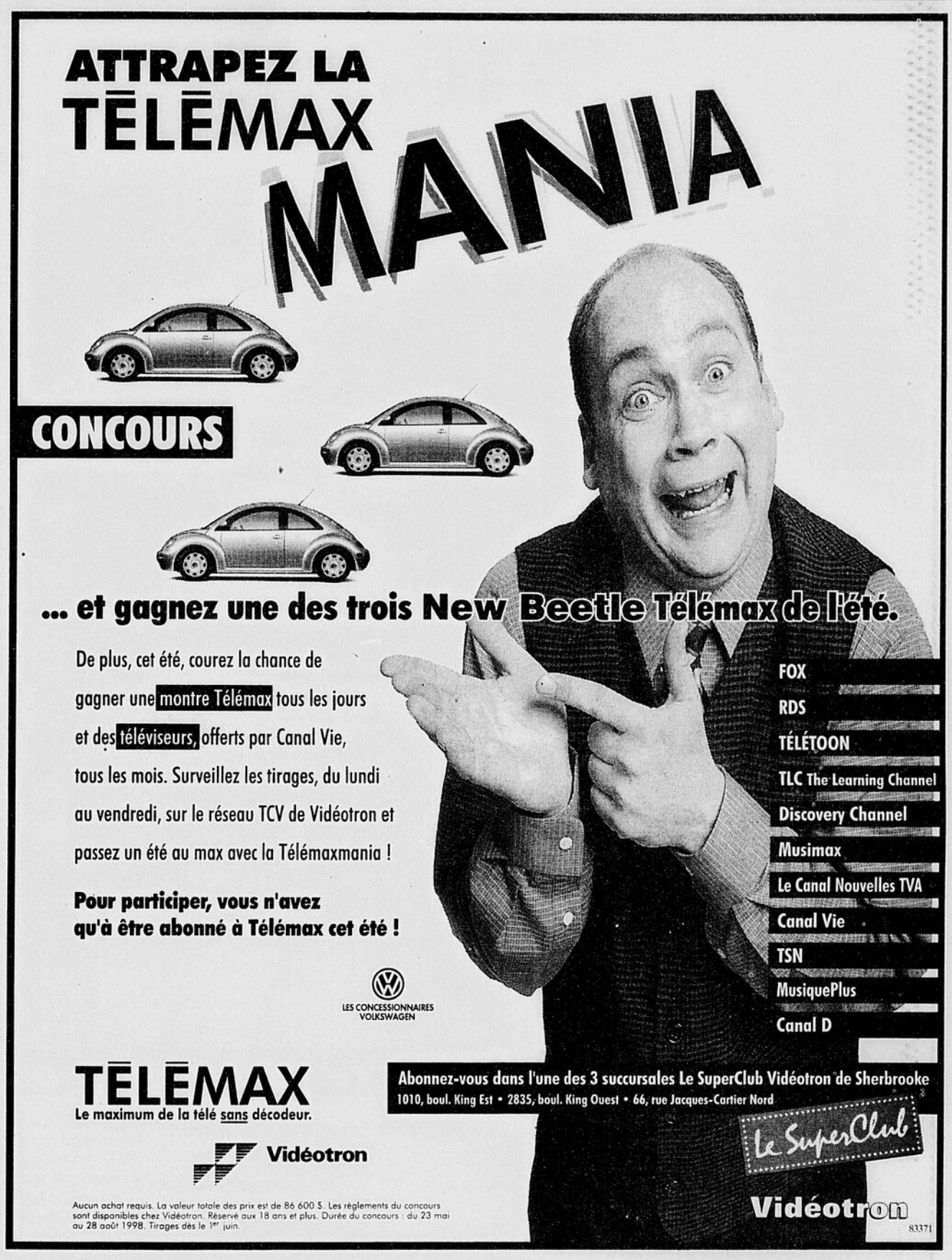
En outre, durant toute cette journée, le Marché aux puces de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS), constitué d'une quarantaine de tables remplies de trouvailles de toutes sortes, saura plaire à ceux qui cherchent les bonnes occasions.

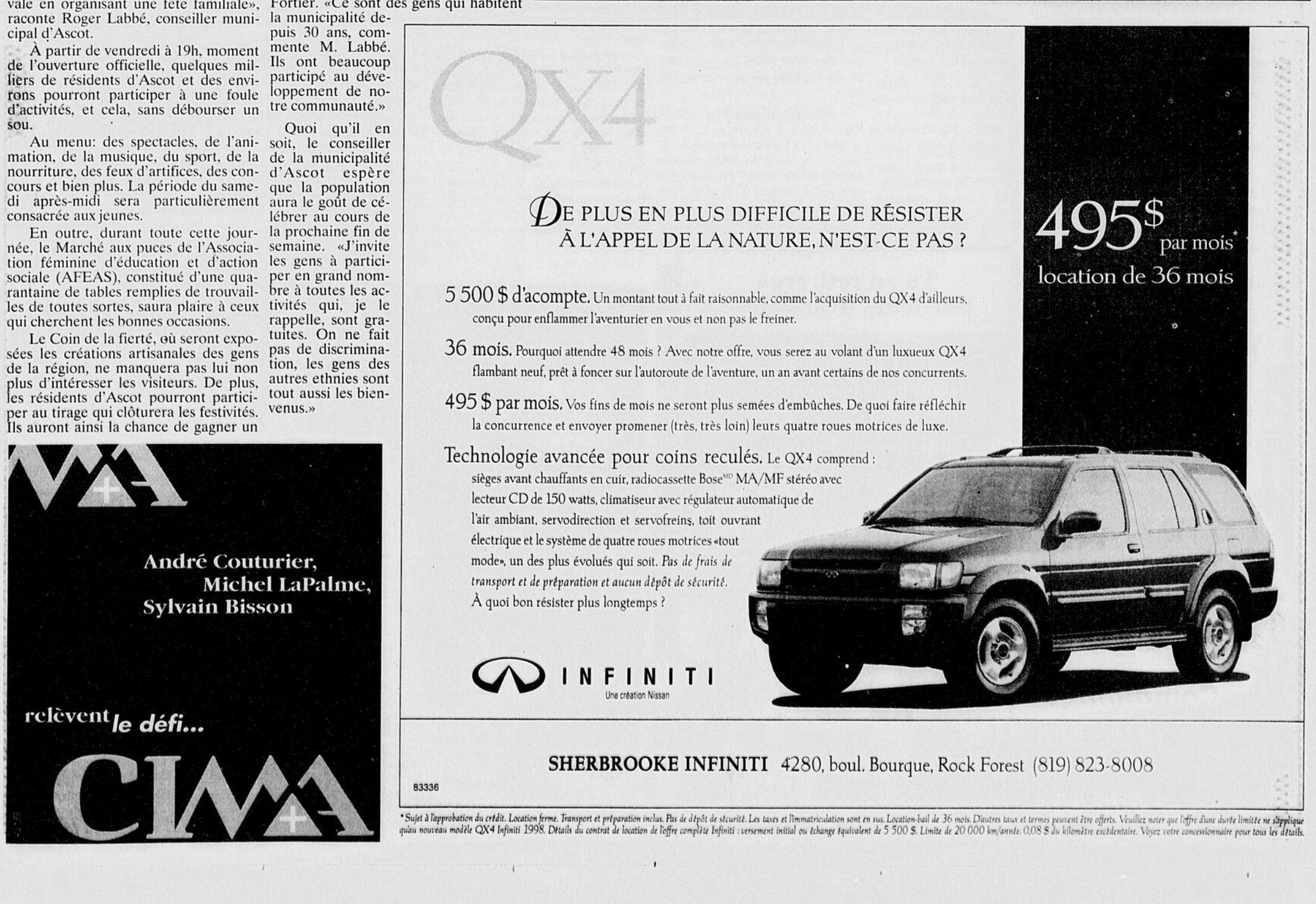
Le Coin de la fierté, où seront exposées les créations artisanales des gens de la région, ne manquera pas lui non plus d'intéresser les visiteurs. De plus, les résidents d'Ascot pourront participer au tirage qui clôturera les festivités. Ils auront ainsi la chance de gagner un séjour pour une famille au Domaine Fraser de Bernierville ou un vélo.

M. Labbé tient à souligner que la Fête de quartier, qui en est maintenant à sa quatrième édition, sera cette année intégrée à la Fête familiale. Les parents pourront ainsi visiter les kiosques des organismes communautaires de la région afin de se renseigner sur les services qui sont mis à leur disposition.

Il faut aussi mentionner que dans la soirée du 13 juin, on rendra hommage à la marraine et au parrain d'honneur de la Fête familiale, Pierrette et Roméo Fortier. «Ce sont des gens qui habitent la municipalité depuis 30 ans, commente M. Labbé. Ils ont beaucoup participé au développement de notre communauté.»

Quoi qu'il en soit, le conseiller de la municipalité d'Ascot espère que la population aura le goût de célébrer au cours de la prochaine fin de semaine. «J'invite les gens à participer en grand nombre à toutes les activités qui, je le rappelle, sont gratuites. On ne fait pas de discrimination, les gens des autres ethnies sont tout aussi les bienvenus.»





priorité emploi jeunesse

À Asbestos

Un «ETÉ» bien rempli pour 70 étudiants



Mélanie MARTINEAU *(collaboration spéciale)*

Asbestos

Le programme Expérience Travail Été (ETÉ) est une vraie petite merveille pour les employeurs et les étudiants de la MRC d'Asbestos. Ce programme de subventions salariales a été mis sur pied en 1996 par des intervenants du milieu économique de la région d'Asbestos qui avaient une idée bien précise en tête: éviter l'exode de leurs jeunes en leur permettant de travailler dans leur milieu pour la période estivale. Cette année, c'est plus de 70 étudiants de la région d'Asbestos qui pourront obtenir un emploi enrichissant dans leur patelin.

Par le biais du programme ETÉ, les employeurs peuvent bénéficier d'une subvention salariale de 2 $ l'heure pour un minimum de 24 heures et un maximum de 35 heures par semaine. L'emploi doit être d'une durée d'au moins trois semaines jusqu'à concurrence de huit semaines admissibles à la subvention. Bien sûr, l'étudiant doit recevoir un salaire égal ou supérieur au salaire minimum.

«Nous prévoyons que plus de 70 emplois seront créés à partir de notre budget qui est de 34 800 $ cette année. L'an passé, 66 emplois ont été créés avec un budget total de 31 500 $», indique Jacques Alie, membre du comité de gestion du programme ETÉ et chargé de projet pour le Carrefour Jeunesse Emploi.

Contributions privées

Contrairement au programme Placement Carrière-Été qui est entièrement subventionné par le gouvernement fédéral, les sommes du programme ETÉ proviennent en partie du domaine privé. La Caisse d'économie, les Caisses populaires d'Asbestos, Danville, Wotton, Saint-Adrien et Saint-Georges de Windsor, les municipalités d'Asbestos, Danville, Wotton, Saint-Adrien, Saint-Georges-de-Windsor et Trois-Lacs ainsi que la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) sont les différentes institutions qui rendent possible la réalisation du programme ETÉ encore cette année.

Le programme ETÉ n'est maintenant plus exclusif à Asbestos puisque les régions de Coaticook et d'East Angus viennent tout juste de l'instaurer chez eux. Alors que Coaticook bénéficie d'un budget d'environ 12 000 $, une somme de plus de 7000 $ est à la disposition des employeurs du secteur d'East Angus.

Vous désirez obtenir plus d'informations? Communiquez avec le CRHC-É de votre région. Employeurs, faites vite! Vous avez jusqu'au 19 juin pour soumettre votre demande de subvention au comité du programme ETÉ.

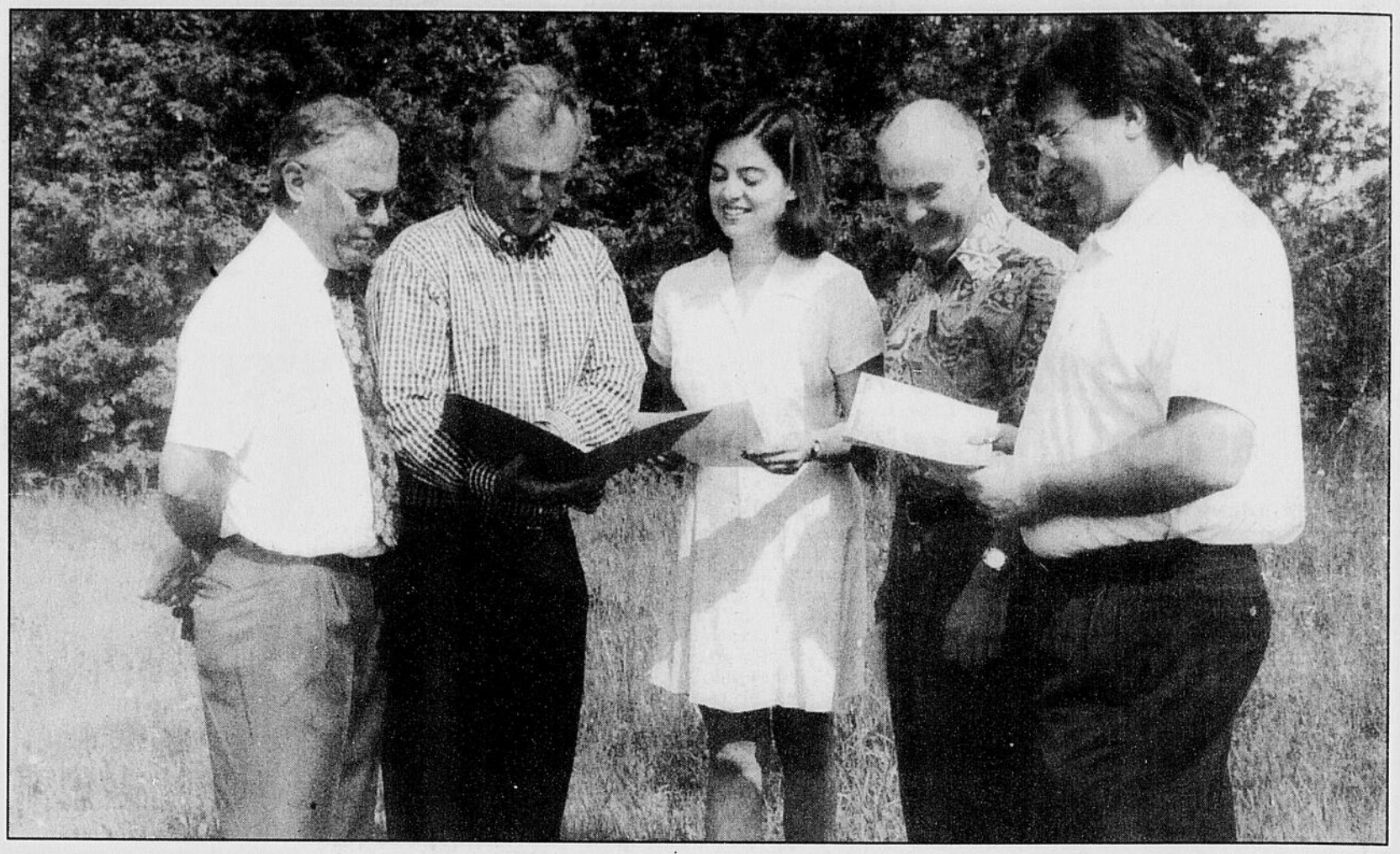


Photo *Les Actualités d'Asbestos*

De gauche à droite: Alain Brochu, dg de la Caisse populaire Desjardins d'Asbestos, Yves Legault, conseiller municipal à Asbestos, Julie Martel, agente de placement au CEC-E Asbestos, Jacques Allie, chargé de projet au Carrefour Jeunesse-Emploi, et Daniel Pitre, directeur à la Société d'aide au développement de la collectivité.



Voici les offres d'emploi du Centre de ressources humaines du Canada pour étudiants.

= **Paysagiste/horticulteur(trice):** CRHC-É Sherbrooke, 10 à 12$/h pour 2 jours. Établir un muret pour isoler la cour et le terrain. Être minutieux, avoir le sens du travail bien fait, une bonne force physique et posséder les outils nécessaires.

= **Agents(es) de recherche et développement:** CRHC-É de Sherbrooke, 6,80$/h, 30 hrs/sem pour 8 semaines. Gérer des dossiers de gestion de l'eau et des déchets. Avoir une formation universitaire dans un domaine relié à l'environnement.

= **Conseillers(ères) aux droits des usagers:** CRHC-É de Sherbrooke, 6,80$/h, 30 hrs/sem pour 8 semaines. Faire du repérage de dossiers, identification et classification de documents et créer des relations avec les usagers. Avoir une formation universitaire en service social, psycho-éducation ou psychologie.

= **Aide-pâtissier(ère):** CRHC-É Magog, dans le Canton Orford. 6,80$/h, temps partiel maintenant et temps plein à compter du 24 juin. Préparer les pâtisseries sous supervision et travail général de cuisine. Avoir envie d'apprendre et avoir une bonne dextérité.

= **Assembleurs (ses):** CRHC-É Magog, 8,86$/h, 30 hrs/sem, pour tout l'été. Horaire rotatif. Faire la finition, assembler les pièces et emballer les produits. Etre titulaire d'un diplôme d'études secondaires serait un atout.

= **Aménagiste:** CRHC-É Magog, à Eastman. 6,80$/h, 25 hrs/sem, travail extérieur. Concevoir, planifier et exécuter un projet de piste cyclable. Être étudiant en technique d'aménagement ou avoir une formation connexe. Avoir de l'expérience en paysagement serait un atout.

= **Sauveteur-plage/animateur(trice):** CRHC-É Magog, 7 $/h, 30 hrs/sem, début le 20 juin pour 8 semaine. Semaines et fins de semaine, hébergement sur place. Surveiller les baigneurs, animation avec les jeunes. Avoir son certificat de sauveteur national plage, être dynamique et avoir beaucoup d'initiative.

= **Entretien/animateur(trice):** CRHC-É Magog, 6,80$/h, 5 jours/sem de 13h à 20h, du début juin à la mi-août. Entretenir les terrains de jeux, animer des groupes de jeunes et d'adultes. Être étudiant dans le domaine du loisir, être autonome et très créatif. Posséder un véhicule serait un atout.

= **Serveur(se):** CRHC-É Magog, à North Hatley. 6,05$/h plus pourboires. Temps partiel, sur appel, soir et fin de semaine. Être qualifié en fine cuisine, avoir un bon français et parler anglais serait un atout

= **Assistant-cuisinier(ère):** CRHC-É Cowansville, à Bromont. Salaire selon expérience, 40 hrs/sem, soir et fin de semaine. Préparer et présenter les aliments, faire de l'entretien. Être propre et efficace. Avoir des connaissances en cuisine serait un atout.

= **Préposé(e) à l'accueil:** CRHC-É Cowansville, à Bromont. 40h/sem, du 15 juin au 15 août. Recevoir les gens, faire de l'animation, guider les groupes et faire de l'horticulture. Avoir un bon sens de l'organisation et de l'initiative, avoir une bonne maîtrise de l'anglais, être prêt à travailler la fin de semaine et posséder un véhicule.

= **Intervenants(es):** CRHC-É Cowansville, à Farnham. 6,80$/h, 30hrs/sem du 6 juillet au 29 août, jour, soir et fin de semaine. Organiser des activités et faire de l'animation auprès des 12-17 ans. Avoir du leadership et de l'entregent, aimer le travail d'équipe et être disponible. Posséder un permis de conduire avec ou sans véhicule serait un atout.

= **Peintres/assembleurs(ses):** CRHC-É Coaticook, 7,80$/h et plus, temps plein et temps partiel, jour, soir et nuit pour quatre à cinq mois. Peindre et assembler des pièces, emballer les produits et vérifier la qualité en cours de production. Avoir son diplôme d'études secondaires, 18 ans et plus, bonne dextérité manuelle, autonomie, responsabilité, efficacité et souci de la qualité. Avoir de l'expérience serait un atout.

= **Sauveteur de plage:** CRHC-É Coaticook, 7,50$/h, 30 hrs/sem, du 24 juin à la fin août. S'occuper de la sécurité et de l'entretien de la plage. Avoir 18 ans et plus et son certificat de sauveteur national plage. La connaissance de l'anglais serait un atout.

= **Documentaliste:** CRHC-É Coaticook, 7,80$/h plus frais de déplacements, six semaines flexibles. Mettre sur pied un système de classement suivant les normes gouvernementales. Classer des photos, volumes et objets divers. Étudier ou avoir une formation reliée à la documentation.

= **Sauveteur:** CRHC-É Richmond, 8$/h, 25 hrs/sem, début le 21 juin. Surveiller les baigneurs, veiller au respect des règlements et à la sécurité des baigneurs. Avoir son certificat de Sauveteur national piscine et être autoritaire.

Pour de plus amples informations, communiquez avec le Centre de ressources humaines du Canada pour étudiants responsable de l'offre au:

CRHC-É Sherbrooke:... (819) 566-1044
CRHC-É Magog:..... (819) 843-0986
CRHC-É Cowansville:... (514) 266-7142
CRHC-É Asbestos:..... (819) 879-7910
CRHC-É Coaticook:..... (819) 849-6899
CRHC-É East Angus:.... (819) 832-4308
CRHC-É Richmond:..... (819) 826-5677

Jeunes ou adultes

DEVENEZ CAMELOT DU JOURNAL

Tu en retireras plusieurs avantages :

- contact avec les gens
- expérience et enrichissement personnel
- initiation au domaine des affaires
- sens des responsabilités
- excellents revenus



LaTribune

Communiquez au

(819) 564-5466
ou le
1 800 567-6955

45725

POUR UNE GRADUATION BIEN MÉRITÉE



Consultez un bijoutier professionnel

Ronald Fortier

Spécialiste du diamant

43, rue Wellington Nord, Sherbrooke, tél. 563-6460

46009

Écouter de toutes vos oreilles



Des aides auditives confortables et presque invisibles...
Découvrez ce que la technologie peut faire pour améliorer votre audition.

Tout simplement... pour le plaisir d'entendre!

LE GROUPE FORGET PARENT

AUDIOPROTHÉSISTES
AUDIOPROSTHESISTS

31, rue Brooks, Sherbrooke
569-9781
1 800-OREILLE

45625

Un mandat élargi pour le comité Boucher sur la sécurité nautique?

La qualité de vie serait également étudiée

Sonia BOLDUC

Sherbrooke

Le Comité Boucher pourrait très bien se voir attribuer un mandat plus large que celui prévu à l'origine. Ce comité, présidé par le député de Johnson et secrétaire régional de l'Estrie Claude Boucher, ne devait tout d'abord se pencher que sur la gestion de la sécurité nautique. Il est fort probable cependant qu'il se verra aussi confier l'étude de la qualité de vie sur et autour des cours d'eau.

C'est du moins ce qu'affirme M. Jean-Claude Thibault du regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des cours d'eau de l'Estrie et du haut bassin de la Saint-François (RAPPEL).

«De toute évidence, il existe des problèmes quant à la sécurité nautique, mais il existe surtout un profond mouvement de colère des riverains et vacanciers quant à la pollution par le bruit et par l'odeur qu'ils doivent supporter. Ils se retrouvent confrontés à des bruits agressants et des odeurs d'huile alors qu'ils ne recherchent que le calme et la nature», affirme M. Thibault. Ce sentiment étant partagé par plusieurs membres du comité, des démarches ont été effectuées afin d'inclure cet aspect lors des prochaines consultations. Celles-ci se tiendront au cours de l'été dans toutes les régions de la province et le dépôt du rapport devrait avoir lieu à la fin de l'automne.


Jean-Claude Thibault

Quant aux mesures projetées sur la restriction de la vitesse à 10 km/h à moins de 30 mètres de la rive, M. Thibault est d'avis que c'est une excellente initiative. «Mais on doit aussi faire en sorte qu'elle n'intervienne pas avec les réglementations municipales déjà en place et qui imposent pour la plupart cette vitesse dans une zone s'étendant jusqu'à 300 pieds des berges, soit trois fois plus loin. Nos lacs estriens sont étroits et le bruit voyage allégrement», poursuit-il.

M. Thibault attribue à une prise conscience collective le remue-ménage actuel à tous les paliers gouvernementaux. «Mais ultimement, tous ces règlements ne seront valables que s'ils sont acceptés par les communautés. Ce sont les seules à vraiment pouvoir en assurer le respect.» Certaines de ces communautés ont déjà complètement banni les embarcations à moteur de leur lac tellement elles étaient excédées et le statu quo aurait sans doute pour effet d'accentuer le mouvement.

Les détaillants applaudissent à l'idée de resserrer les règlements sur l'eau

Sherbrooke (SB)

L'éventualité d'un projet provincial de réglementation, qui ajouterait au resserrement du contrôle fédéral des embarcations motorisées, semble faire l'unanimité chez les détaillants. On accueille en effet avec enthousiasme l'annonce d'une réglementation sur la vitesse à moins de 30 mètres des rives, tout comme on salue l'initiative fédérale rendant graduellement le permis de conduire obligatoire pour la conduite des embarcations de plaisance.

Philippe Biron de Magog Marine tient pour normale l'imposition du permis de conduire, comme c'est le cas pour les autres véhicules récréatifs. «Une réglementation logique et efficace entraînera une diminution du nombre de plaintes des riverains, et ce sont précisément ces plaintes qui tuent le marché. Les acheteurs potentiels craignent une éventuelle abolition complète de la motomarine sur les cours d'eau et hésitent donc à en faire l'achat», précise Charles Côté de Donahue Marine à Deauville.

Dans la région, une réglementation municipale régit déjà la vitesse sur la plupart des principales étendues d'eau, dont les lacs Massawippi et Memphrémagog. Des patrouilles nautiques appliquent aussi la réglementation déjà en place à ces deux endroits de même qu'au grand lac Brompton, entre autres.

AU PALAIS DE JUSTICE

Elle plaide coupable à un des 4 chefs

Sherbrooke (PSJ) – Linda Myers a plaidé coupable, hier matin, à un des quatre chefs d'accusation pour des crimes à caractère sexuel alors qu'elle comparaissait devant le juge Gérald Desmarais, de la Cour du Québec, au palais de justice de Sherbrooke.

Cette femme, âgée de 46 ans, domiciliée dans le Canton de Shipton, a écopé une année de prison avec sursis. La décision a été assortie d'une probation de deux ans avec diverses conditions dont celles de ne pas se trouver en présence de personnes mineures ou dans des endroits publics où il y a des personnes mineures.

L'accusation pour laquelle est a plaidé coupable fait état d'une agression sexuelle par voie de complicité à l'endroit d'une adolescente de 14 ans, en 1984.

Selon les détails connus, elle s'était rendue à l'école y quérir la victime pour l'amener chez elle sous le prétexte de cours de couture.

Une fois à la maison, son conjoint l'a agressée alors que l'accusée tenait la victime sur ses genoux.

Le conjoint, Glenn Later, âgé de 54 ans, a essuyé deux années de prison moins un jour pour divers crimes de nature sexuelle.

Pour des agressions commises en 96 et 97

Sherbrooke (PSJ) – Joël Turgeon, âgé de 33 ans, de Rock Forest, a comparu hier devant le juge Gérald Desmarais, de la Cour du Québec, afin d'y être inculpé de deux accusations d'agression sexuelle.

On lui reproche d'avoir agressé sexuellement une adolescente de 16 ans le 16 novembre 1996, à Rock Forest. Une seconde accusation mentionne une autre agression sexuelle envers la même victime, commise entre le 10 et le 12 août 1997.

Par l'entremise de son avocat Conrad Chapdelaine, l'accusé a plaidé non coupable.

La prochaine étape des procédures, celle de la communication de la preuve, a été fixée au 9 juillet.

Paul Lambert,
Yvan Nadeau,
Guy Lallier
C
ont préparé leur relève!
45200

Pour Kassandra et Samuel, la vie est belle!

Tous n'ont pas cette chance...



Aidez les enfants, appuyez la campagne de financement

PROCUREZ-VOUS LE T-SHIRT de la ligue pour l'enfance de l'Estrie 563-8774

Sous la présidence d'honneur de M. Yves Paquette de Cité Rock Détente

la ligue pour l'enfance de l'Estrie enr.



Seulement 13$

Disponible chez SEARS Carrefour de l'Estrie

Reproduction d'une oeuvre de l'artiste estrien Rénald Gauthier



CITÉ Rock détente | TÉLÉ 7 | CHILT630 | La Tribune

DÉFI EMPLOI DRUMMOND

À la recherche d'un emploi?

À titre d'exemple, vous avez des compétences dans les domaines suivants:

Secteur des produits métalliques (272 postes)
- *Machiniste*
- *Outilleur*
- *Contremaître en machinage*
- *Ingénieur mécanique*
- *Opérateur de banc d'essais*
- *Peintre au fusil*
- *Opérateur de presse plieuse*
- *Technicien en fabrication mécanique*
- *Designer d'outillage*
- *Chef d'équipe/surintendant*
- *Représentant technique bilingue*
- *Commis aux approvisionnements*
- *Préposé au crédit bilingue*
- *Mouleur (aluminium)*
- *Opérateur de perceuse radiale*
- *Opérateur de scie à métal (scie à ruban)*
- *Opérateur de poinçonneuse*
- *Cisailleur*
- *Directeur de contrôle de qualité*
- *Directeur de production*

Secteur de l'industrie des produits en matière plastique (87 postes)
- *Technicien en matière plastique*
- *Machiniste*
- *Opérateur de presse plieuse*
- *Opérateur d'outillage*

Multi-secteurs (236 postes)
- *Secrétaire bilingue et trilingue*
- *Ingénieur de procédé*
- *Ingénieur chargé de projet*
- *Ingénieur mécanique bilingue*
- *Ingénieur de procédé agroalimentaire*
- *Préposé(e) aux services à la clientèle bilingue*
- *Modeleur*
- *Soudeur-assembleur*
- *Mécanicien industriel*
- *Machinistes*
- *Technologue en génie industriel*
- *Représentant des ventes bilingue*
- *Joaillier (créateur)*
- *Officier d'ordonnance*
- *Ingénieur en télécommunications*
- *Ingénieur en électricité*
- *Ingénieur sénior en structure de bâtiment*
- *Ingénieur en électricité du bâtiment (sénior et intermédiaire)*
- *Technicien en électricité du bâtiment*
- *Technicien en mécanique du bâtiment*
- *Technicien en génie civil (bâtiment, routier)*
- *Analyste support et exploitation informatique*

Secteur de l'industrie du transport (98 postes)
- *Camionneur (international)*
- *Camionneur (Québec/Ontario)*
- *Camionneur (États-Unis)*
- *Mécanicien diesel*
- *Mécanicien*
- *Répartiteur*
- *Directeur de flotte*

Secteur du textile/vêtement/ articles d'hygiène en textile (120 postes)
- *Opératrice de machine à coudre*
- *Secrétaire/réceptionniste*
- *Technicien en génie mécanique*
- *Opérateur de machine textile*
- *Tailleur*

Secteur du bois (38 postes)
- *Classificateur de bois*
- *Vendeur à l'exportation*
- *Acheteur bilingue*
- *Apprentis ébéniste*
- *Opérateur de chariot élévateur*
- *Électromécanicien*
- *Plieur de bois*

Secteur de fabrication mécanique (44 postes)
- *Commis d'entrepôt/magasinier*
- *Représentant des ventes*
- *Tôlier*
- *Peintre débosseleur*
- *Mécanicien diesel*

Secteur des pâtes et papier (37 postes)
- *Technicien en pâte et papier*
- *Chef imprimeur*
- *Acheteur bilingue*
- *Directeur de logistique*
- *Technicien en chimie analytique industrielle*
- *Électrotechnicien*
- *Analyste programmeur (anglais un atout)*

Secteur impression sur textile (29 postes)
- *Opérateur de machine*
- *Imprimeurs (sur textile un atout)*
- *Préposé au mélange de couleurs*

Secteur du bâtiment pré-usiné (22 postes)
- *Monteur de structures de bâtiment*
- *Électricien (hors construction)*

Secteur de l'imprimerie (26 postes)
- *Conducteur de presse à imprimer*
- *Opérateur d'imprimante numérique*
- *Infographiste*

...et une centaine d'autres emplois divers. La liste complète sera disponible sur place.

Une occasion exceptionnelle se présente à vous alors que les employeurs de la région de Drummondville sont à la recherche d'un grand nombre d'employés spécialisés compétents.

Drummondville est une agglomération urbaine de 55 000 personnes, à 100 km à l'est de Montréal, au Centre-du-Québec. Ville reconnue pour son dynamisme industriel, mais aussi pour ses nombreux événements touristiques à grand succès. Dotée de tous les services d'une grande ville... avec le calme et la sécurité en prime.

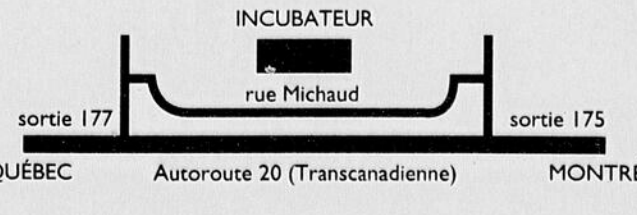
Profitez de l'occasion...

Venez à Drummondville et **participez au Défi Emploi Drummond les 12 et 13 juin.** De 9 heures à 19 heures. Pour la première fois au Québec, participez à un gigantesque marché de l'emploi. Une cinquantaine d'employeurs seront représentés. Plus de 1000 emplois spécialisés seront disponibles. Venez rencontrer ces employeurs à la recherche de personnel qualifié et voyez ce qu'ils ont à offrir.

12 et 13 juin à Drummondville



Pour vous rendre au lieu de l'événement, les 12 et 13 juin, prenez l'autoroute 20 jusqu'à la sortie 175 ou 177. La bâtisse de l'incubateur industriel, où a lieu l'événement, est situé le long de l'autoroute transcanadienne



Une réalisation de :
Société de développement économique de Drummondville

En collaboration avec :
Gouvernement du Québec
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité
Emploi-Québec

1400, rue Michaud, Drummondville (Québec) J2C 7V3 Téléphone: **(819) 477-5511** Télécopieur: (819) 475-6467

83319

Poursuite des interrogatoires dans l'affaire des biogaz

«Nous avons été très prudents»

— Jacques Denault

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

La période d'interrogatoires au préalable dans le dossier des poursuites individuelles des citoyens de Fleurimont contre la Ville de Sherbrooke, dans la désormais affaire des biogaz, a franchi une autre étape hier.

Me François Gérin, le procureur des 58 citoyens qui ont déposé des poursuites totalisant quelque 1,5 M$ pour les inconvénients subis lors des évacuations, a interrogé M. Guy Labbé, directeur du Service de la Planification et des Travaux publics à la Ville de Sherbrooke de même que M. Jacques Denault, directeur du Service de protection contre les incendies et également coordonnateur du Comité des mesures d'urgence de la Ville de Sherbrooke.

Me Patrick Théroux, des Services juridiques de la Ville de Sherbrooke, a assisté les deux témoins.

Au total, quand les interrogatoires au préalable auront été complétés, Me Gérin aura interrogé huit personnes dont, en tout dernier lieu, le Dr Reno Proulx, du Département de santé communautaire. Cet interrogatoire devrait avoir lieu au cours de la prochaine quinzaine.

Le procureur tente ainsi de reconstituer l'historique de cette affaire qui a débuté par des évacuations, dans la semaine du 29 septembre 1997, avec une dernière, le 30 mars 1998.

Des mesures de pourcentage de méthane anormalement élevées avaient amené les autorités de la Ville de Sherbrooke et de Fleurimont à décréter l'évacuation de 51 résidences, dans la soirée et la nuit du 29 au 30 septembre.

Très prudent

Me Gérin veut savoir des autorités pourquoi les évacuations se sont produites, sur quels critères s'est-on basé pour enclencher les évacuations, le pourcentage d'explosivité d'une quantité de méthane repéré par un détecteur...

Il a ainsi pu obtenir des documents et surtout des tableaux de mesures des pourcentages de méthane lus par les détecteurs.

Pour un, M. Guy Labbé a expliqué que c'était par mesure de sécurité, de prévention que l'on avait décidé de procéder à des évacuation et que l'on s'était donné une marge de manoeuvre basée sur une grande prudence.

«Aujourd'hui, à la lumière de ce qu'on sait, du bagage de connaissances que l'on a acquis, on peut affirmer que nous avons été très prudents.»

M. Jacques Denault a raconté, pour sa part, qu'il appartenait, le 29 septembre dernier, au maire Francis Gagnon de décréter les évacuations lors de la réunion du Comité d'urgence du 29 septembre. Du même coup, M. Denault était mandaté pour coordonner les mesures à Fleurimont durant cette semaine-là.

Une fois la semaine passée, le comité a été dissous et les opérations dans le quartier Dubreuil sont entrées dans le cours des opérations régulières du Service de protection contre le feu de Sherbrooke qui dessert également Fleurimont et trois autres villes de la banlieue.

Il faut savoir que lors d'une intervention où la lecture d'un gaz potentiellement dangereux est prise, les pompiers ont une ligne de conduite très précise à suivre: évacuation immédiate, recherche de la source, ventilation des lieux, nouvelle lecture et réintégration.

Or, dans la dernière semaine de septembre 1997, un représentant du Service de protection contre le feu de Sherbrooke et un représentant des Travaux publics s'étaient rendus sur le territoire de Fleurimont, dans le quartier Dubreuil, près des limites du site d'enfouissement de la Ville de Sherbrooke, pour prendre des lectures dans des égouts.

C'était une démarche volontaire et non une intervention commandée à la suite d'un appel d'urgence.

L'analyse de la situation, les données relevées, la marche à suivre quand la sécurité des gens peut être menacée ont amené les actions du 29 septembre, des semaines, puis des mois suivants.

Le Service de protection contre le feu a enregistré 576 appels en provenance du quartier Dubreuil, entre le 29 septembre 1997 et aujourd'hui, concernant les biogaz.

Rappelons que parallèlement aux poursuites individuelles, un recours collectif a été déposé pour la dépréciation des maisons et dont le montant total représente plus de 18 M$.

FAITS DIVERS

À la vitesse de l'éclair!

Sherbrooke (psj) - Des voleurs ont frappé à la vitesse de l'éclair, un peu avant quatre heures de la nuit, hier, au commerce Vidéo Flash, rue Paul-Desruisseaux, dans le quartier Nord de Sherbrooke.

Après avoir fracassé la vitre de la porte avec un bloc de ciment que l'on a retrouvé dans le commerce, ils ont réussi à mettre la main, les deux mains, sur 170 cassettes de jeux vidéo que l'on estime à plus de 10 000 $.

C'est le déclenchement de l'alarme qui y a mené les patrouilleurs du Service de police de la région sherbrookoise; à leur arrivée, ces «amateurs» de jeux vidéo - à moins qu'ils n'aient simplement rempli la commande qu'un acheteur leur avait refilée - avaient déjà pris la fuite.

On évalue les dommages à quelque 400 $.

Une fourgonnette de 35 000 $ volée

Sherbrooke - Entre minuit et quatre heures, hier, on a volé une fourgonnette de 35 000 $, dans une cour privée, rue de La Vérendrye, dans le quartier Nord de Sherbrooke.

Il s'agit d'une fourgonnette Chevrolet Blazer rouge, 1996. Elle était munie d'une système anti-démarrage.

À l'intérieur du véhicule, se trouvaient deux sacs de bâtons de golf, un téléphone cellulaire, des disques au laser, le tout pour une valeur de plus de 4000 $.

À l'opposé en valeur et en secteur de la ville, une voiture Pontiac 6000, 1987, d'une valeur de 1000 $, a été volée entre 21 h et 5 h 40, hier, dans le secteur de la Place Desormeaux, dans l'Est de la ville.

Plein, endormi, le moteur en marche

Fleurimont - Une information à l'effet qu'un conducteur venait de s'endormir au volant de son véhicule dont le moteur était toujours en marche a amené les patrouilleurs du Service de police de la région sherbrookoise à se rendre rue King Est, à Fleurimont, vers six heures du matin, hier.

Effectivement, dans une fourgonnette, roupillait comme un ange un homme, âgé de 36 ans, domicilié à Cambridge, en Ontario.

Visiblement éméché, le conducteur, une fois réveillé, a été mené au quartier général pour le souffle de la baloune qui a indiqué des teneurs de 200 et de 190 milligrammes par 100 millilitres de sang.

L'homme ne possédait pas de permis de conduire et était en état de récidive. Bref, une visite onéreuse au Québec.

Du brouillard dans le toupet

Austin - Du brouillard dans le temps, les yeux remplis de buée, un motocycliste qui tentait de semer des patrouilleurs de la Sûreté du Québec du secteur Memphrémagog a dû s'avouer vaincu.

Une poursuite s'était amorcée, un peu avant quatre heures du matin, sur l'autoroute 10, à la sortie d'Orford jusque dans le secteur de Austin. La vitesse de croisière frisait les 140 kilomètres-heure.

Le motocycliste, âgé de 31 ans, de Saint-Élie-d'Orford, s'est vu remettre un constat d'infraction pour la vitesse, un constat d'infraction pour ne pas avoir immatriculé sa moto qui était munie d'une plaque factice et a assisté au remisage de sa moto.

AVIS À NOS CLIENTS

Les chaussures sécuritaires de randonnée, à coupe basse, de marque « Dakota » qui paraissent à la page 7 de notre encart publicitaire (promotion prenant fin le 21 juin) ne sont pas disponibles telles qu'illustrées. Une autre photographie fut publiée par mégarde. Nous présentons nos excuses pour tout inconvénient que cette erreur a pu occasionner.

L'Équipeur

45883



Pour que la continuité s'accomplisse !

COLLÈGE DU MONT SAINTE ANNE

FAITES PARVENIR VOS COORDONNÉES À
ASSOCIATION DES ANCIENS DU MONT-STE-ANNE
1100, chemin Ste-Catherine
Rock Forest (Québec)
J1N 3V5
Tél. : (819)823-3003
Téléc. : (819)569-9636

AVIS DE RECHERCHE
AUX ANCIENS DU COLLÈGE DU MONT-STE-ANNE

RENCONTRE PRÉVUE À L'AUTOMNE
POUR SOULIGNER LE 50e ANNIVERSAIRE DU COLLÈGE

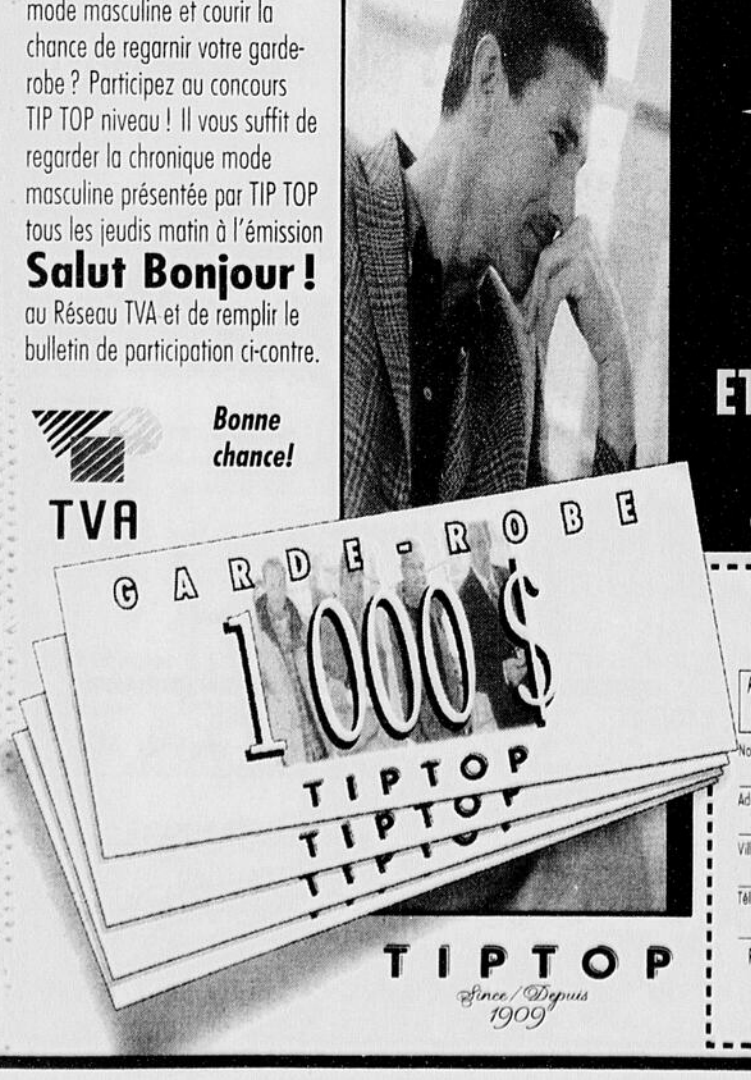
40333

CONCOURS
TIP TOP
NIVEAU

Vous voulez tout savoir sur la mode masculine et courir la chance de regarnir votre garde-robe ? Participez au concours TIP TOP niveau ! Il vous suffit de regarder la chronique mode masculine présentée par TIP TOP tous les jeudis matin à l'émission **Salut Bonjour !** au Réseau TVA et de remplir le bulletin de participation ci-contre.

Bonne chance!

TVA



TIPTOP
Since/Depuis 1909

À gagner:
4 garde-robes de 1 000 $
ET 21 SACS DE GOLF SPALDING
AVEC 11 BÂTONS «EXECUTIVE» ET ACCESSOIRES
(1 SAC AVEC BÂTONS ET ACCESSOIRES DANS CHACUNE DES BOUTIQUES TIP TOP)



Quel est le thème de la chronique mode masculine du 11 juin 1998 présentée par TIP TOP ?

Réponse :

Nom :

Adresse : App. :

Ville : Code postal :

Tél. (rés.) : Tél. (trav.) :

Remplissez ce bulletin de participation et déposez-le dans la boîte de tirage prévue à cet effet dans une boutique TIP TOP. Tous les bulletins devront être déposés avant le 19 juin 1998 à 12 h (midi). Règlement disponible dans les boutiques TIP TOP. La valeur totale des prix offerts est de 14 395 $. Les fac-similés faits à la main sont acceptés.

La Tribune

44395

Levée de boucliers pour garder la chirurgie d'un jour à Magog

Trois poids lourds de la MRC à la rescousse

Gilles DALLAIRE

Magog

Trois associations influentes de gens d'affaires de la municipalité régionale de comté de Memphrémagog, se sont joints hier aux adversaires déjà déclarés du transfert au Centre universitaire de santé de l'Estrie des quelque 300 interventions chirurgicales relevant de la chirurgie d'un jour, pratiquées annuellement au Centre hospitalier et d'hébergement de Memphrémagog.

Selon la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford, la Société d'initiatives et de développement des artères commerciales de Magog et la Chambre de commerce de la vallée de la Missisquoi, ce transfert, favorisé par les concepteurs d'un plan de réorganisation des services médicaux en milieu hospitalier, préparé à la demande de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie, entraînerait des conséquences désastreuses.

«Une de ses conséquences inévitables sera la fermeture du bloc opératoire à plus ou moins court terme et, du même coup, le démembrement de la petite équipe de spécialistes attachés au Centre hospitalier et d'hébergement de Memphrémagog, qui iront mettre en valeur ailleurs le précieux savoir-faire acquis dans cet établissement», a expliqué le président de la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford, M. Jean-René Pelletier.

Âge moyen plus élevé

Il a ajouté que le transfert obligera une population permanente de 38 000 personnes, une population saisonnière de 24 000 personnes et les quelque 5000 visiteurs que la municipalité régionale de comté reçoit quotidiennement pendant la haute saison touristique, à parcourir des dizaines de kilomètres de plus en cas d'accident pour recevoir les soins requis. Il a aussi fait remarquer que l'âge moyen de la population régionale de comté est plus élevé que celui de la population des autres MRC des Cantons de l'Est, que ses besoins de soins sont donc plus grands et que, tout en faisant perdre des emplois, le transfert augmentera les coûts de déplacement et l'absentéisme au travail.

M. Pelletier a également souligné que près de 40 pour cent des quelque



Jean-René Pelletier

5000 personnes employées par le secteur manufacturier vaquent à des tâches comportant des risques d'accident et qu'en cas d'accident une intervention rapide est très souvent nécessaire.

Le président de la Société d'initiatives et de développement des artères commerciales de Magog, M. Alain van den Eynden, a affirmé partager les inquiétudes de M. Pelletier, ajoutant que la fermeture du bloc opératoire amoindrira une qualité de vie exceptionnelle qui est un des actifs les plus précieux de la municipalité régionale de comté. «On s'installe à demeure dans la municipalité régionale de comté quand on approche de la retraite, parce qu'on sait qu'en plus d'un environnement attrayant on y trouve toute la gamme de services dont on a besoin, y compris un large éventail de services de santé. Si on n'a plus cette certitude, on sera moins tenté de s'y établir et on s'établira peut-être ailleurs. Il en résultera une diminution de l'achalandage des établissements commerciaux, du nombre des emplois procurés par le secteur commercial et de la prospérité générale», a expliqué M. van den Eynden.

Reproche

Quant au président de la Chambre de commerce de la vallée de la Missisquoi, M. Gérard Marinovich, il a reproché aux architectes du plan de réorganisation des services médicaux en milieu hospitalier d'avoir ignoré, ou feint d'ignorer, l'existence dans la MRC d'un obstacle naturel, le lac Memphrémagog, qui met 17000 personnes à une heure de route du Centre universitaire de santé de santé de l'Estrie.

Il a aussi rappelé que la proximité d'un bloc opératoire est un gage de la réussite d'une intervention chirurgicale relevant de la chirurgie d'un jour et de la rapidité du recouvrement de la santé.

«Il est impossible de prendre un raccourci pour aller de la partie de la municipalité régionale de comté située à l'ouest du lac Memphrémagog à Fleurimont: il n'en existe pas; pour rejoindre l'autoroute des Cantons de l'Est, il faut emprunter la seule route qui existe, une route sinueuse qui n'a rien d'une autoroute. Si le Centre hospitalier et d'hébergement de Memphrémagog perd son bloc opératoire, c'est près de la moitié de la population permanente de la MRC qui sera privée de soins qui lui reviennent de droit parce que des consultants se seront livrés à un exercice purement livresque», a commenté M. Marinovich.

Un défilé de mode coloré au Festival du papier



Photo La Tribune, Sylvie Pion

Voici quelques membres du comité organisateur qui sont à l'oeuvre afin d'assurer le succès de l'événement, Nicole St-Pierre, Lucie Corriveau, Chantal Gagné, Marc Laprise et Ghislain Parent.

Sylvie PION

Windsor

Dans le cadre de la sixième édition du Festival du papier de Windsor, les organisateurs mijotent un événement haut en couleur. De fait, plus de 90 étudiants provenant de six écoles de mode de la province participeront au concours de créations de papier et montreront leur oeuvre lors du défilé de mode.

Prévu le 19 juin prochain, au complexe le Bel-Air de Saint-François-Xavier-de-Brompton, l'événement promet d'en mettre plein la vue. Pièce maîtresse du Festival du papier, ce défilé gagne en importance. Ayant fixé à 60 le nombre de participants, le comité organisateur a vu ses espérances dépassées, puisque ce sont 110 personnes qui ont répondu à l'invitation! «Nous avons rendu plus d'informations disponibles et ajouté un site Web. Nous obtenons trois fois plus de participants que l'année dernière. Nous sommes victimes de notre succès», lance Marc Laprise.

Peaufiné, le défilé doit réunir en une même soirée une panoplie de designers de mode, professionnels, étudiants ou amateurs. Selon les catégories choisies, les participants vont démontrer leur savoir-faire et leur dextérité en présentant leur création de papier au complexe qui pourrait accueillir jusqu'à 700 personnes. Des membres de l'Orchestre symphonique de Sherbrooke viendront agrémenter la soirée en musique.

Des étudiants de six écoles de mode du Québec vont prendre part à l'événement, dont des Collèges Lasalle, Marie-Victorin, Notre-Dame-de-Foy, des écoles Pierre-Dupuis, Châteleine et de l'École 24-Juin. Laissant place à l'imagination, les designers partiront du papier pour créer des merveilles composées entre autres de papier crêpé, de soie ou hygiénique. Nicole Saint-Pierre explique qu'une proportion de 75 pour cent des créations, séparées en trois catégories *Vêtements d'époque, Mode 1998-1999* et *Créations excentriques*, doivent être réalisées à l'aide de papier. «Un jury composé de personnalités de la mode et présidé par Jean Airoldi verra à déterminer qui auront été les plus originaux dans leurs créations mode, excentrique ou d'époque. Un minimum de 5000 $ sera remis en bourse», signale-t-elle.

Entourés d'une solide équipe de bénévoles, les organisateurs sont fébriles et caressent déjà des projets pour les années à venir. Ils soulignent que jamais la mode en papier n'aura été aussi effervescente. Ghislain Parent ajoute que l'événement arrive à un tournant et que l'on souhaite accroître son rayonnement. «C'est un événement qui peut prendre beaucoup d'envergure et qui ne doit pas rester au niveau local. Actuellement, c'est un exploit que d'attirer autant de gens liés à la mode à l'extérieur de Montréal, en région. Ce n'est qu'un début. Les années futures seront encore plus folles.»

Les organisateurs comptent déjà sur l'implication des papetières Domtar, Kruger, Norampac, de fournisseurs de matériel tel Mintech, du ministère de l'Éducation du Québec, de la Caisse populaire Desjardins de Windsor, du Carrefour jeunesse-emploi du comté de Johnson et du Groupe Yvan Frappier.

Soulignons qu'outre le défilé de mode, une multitude d'activités seront offertes dans le cadre du Festival du papier. En plus des courses de boîtes à savon, du méchoui, des feux d'artifices, de la musique, des manèges ou encore de la messe, on prévoit le retour tant attendu de la parade dans les rues de la municipalité. Des billets pour le défilé de mode sont en vente chez Boutique Giselle, Bo Jeans, Coud-Donc, Tantilaine, Nancy Goyette coiffure ou auprès du comité organisateur.



Fonds Romuald Ouellette

Ces arcades illuminées sont érigées lors des célébrations du centenaire de la ville de sherbrooke en 1937. En réalité, ce faux centenaire est un prétexte pour rappeler les débuts de l'industrie que l'on fait remonter à 1837. Sous le thème « Sherbrooke ville électrique », on souhaite, à travers la fête, susciter une certaine reprise économique après des temps difficiles.
(Recherche : Carole Dusablon)

Vous voulez en voir plus ?

Alors visitez l'exposition permanente

SHERBROOKE 1802-2002 – DEUX SIÈCLES D'HISTOIRE

Ce voyage dans le temps vous permettra de vivre ou revivre

le développement de notre ville, de sa colonisation à nos jours.

Une visite historique...

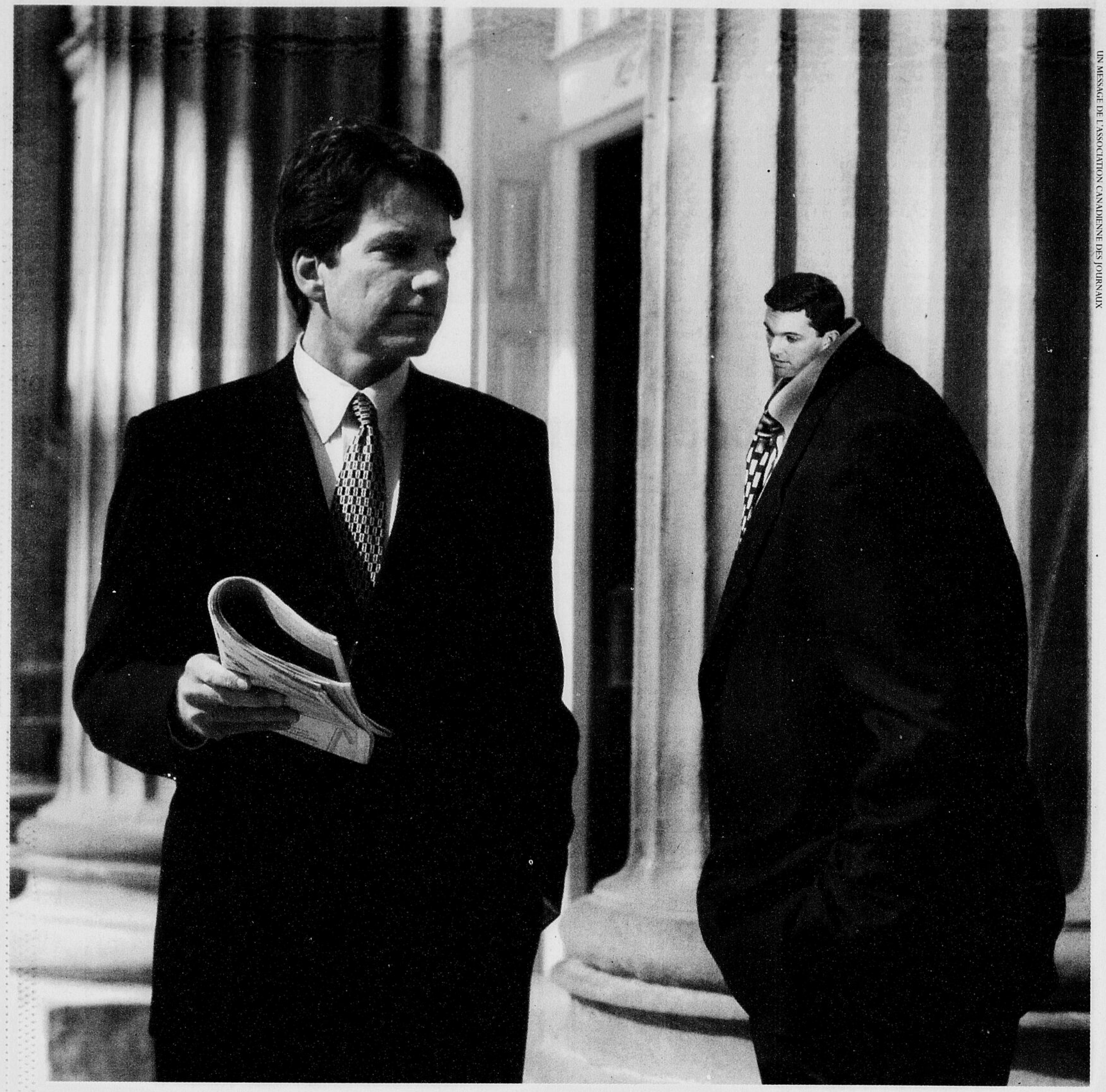
LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SHERBROOKE

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SHERBROOKE
275, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec) tél. 819 821-5406

45667



UN MESSAGE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES JOURNAUX



SOYEZ EN TÊTE, LISEZ UN QUOTIDIEN!

UN MESSAGE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES JOURNAUX

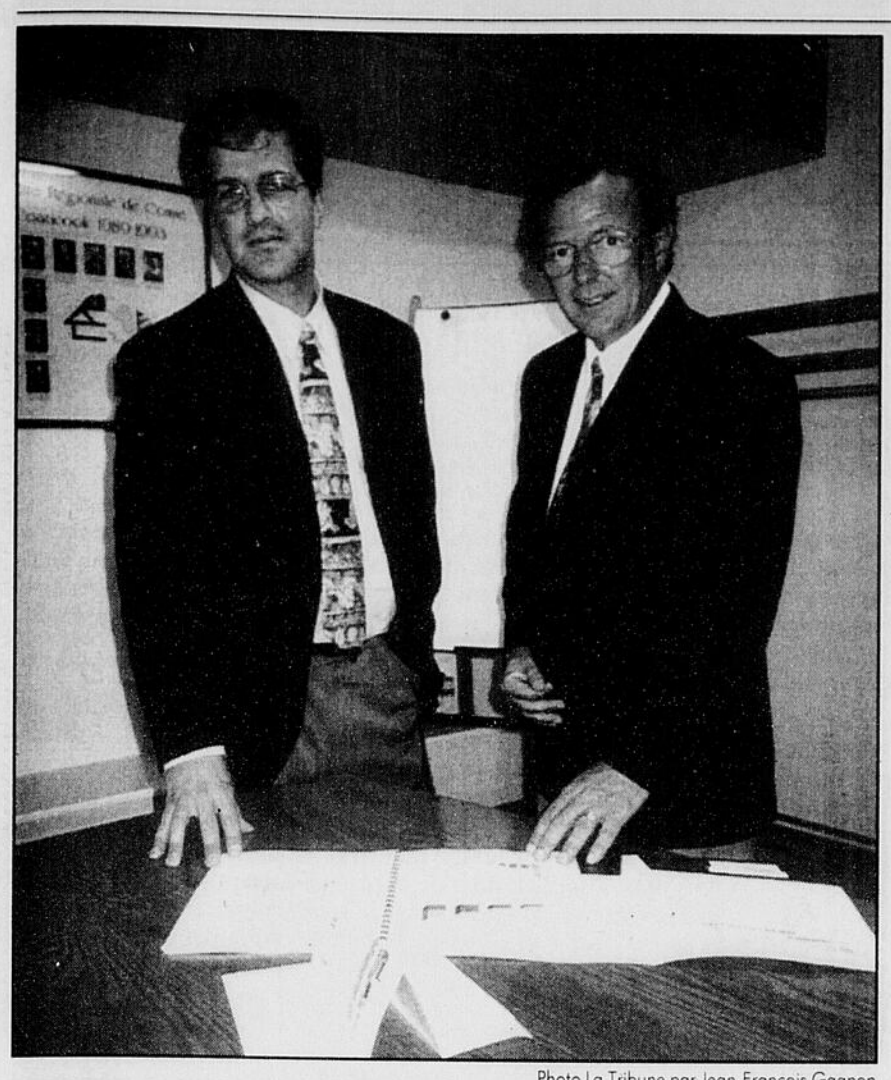


Photo La Tribune par Jean-François Gagnon

Patrick Polan, de la Direction de la santé publique de l'Estrie, est venu présenter une étude sur la qualité de l'eau souterraine de la MRC de Coaticook, hier après-midi, au bureau de cette dernière MRC. Était notamment sur place, lors de ce point de presse, le préfet de la MRC de Coaticook, Michel Belzil, que l'on voit ici à droite de la photo.

Selon une étude de la Direction de la santé publique dans la MRC de Coaticook

L'eau souterraine peut être consommée sans crainte

Jean-François GAGNON

Coaticook

Malgré le grand nombre de producteurs agricoles installés sur son territoire, la MRC de Coaticook possède une réserve d'eau de bonne qualité. C'est le constat auquel en sont venus les dirigeants de la Direction de la santé publique de l'Estrie après avoir complété une étude sur l'eau souterraine de cette MRC.

Les résultats de cette étude étaient présentés hier, dans les bureaux de la MRC de Coaticook, à Coaticook. On y apprend que les composés chimiques appelés nitrates, pouvant parfois causer certains problèmes de pollution, se retrouvent en quantités plutôt négligeables dans l'eau des puits domestiques de la MRC.

Après avoir étudié des échantillons liquides provenant de 223 puits domestiques, on a établi que la moyenne de concentration de nitrates était de 1,1 mg/L. La norme qu'exige le Règlement sur l'eau potable est de 10 mg/L, soit presque 10 fois plus que les taux observés.

À divers autres égards, le contenu des puits domestiques de la MRC est tout à fait acceptable, sinon d'une grande qualité. Cependant, Patrick Polan, qui s'est fait, hier, le porte-parole de la direction, a dû déplorer les résultats du volet de l'analyse bactériologique.

Selon les résultats de cette analyse, 16,1 pour cent des puits de surface de la MRC de Coaticook présenteraient une contamination bactérienne fécale. Une donnée qui inquiéte M. Polan.

«Toutefois, même si cette donnée concernant la contamination bactérienne fécale, souvent dû aux excréments de troupeaux d'animaux, est impressionnante, il faut souligner qu'elle met en lumière un phénomène facilement corrigible», a soutenu M. Polan.

D'après le représentant de la Direction de la santé publique de l'Estrie, il s'agirait seulement de quelques mesures toutes simples pour habituellement corriger cette situation. La désinfection, une fois l'an, du puits, en est ainsi un exemple.

Une brochure contenant notamment des conseils sur l'entretien de ce type d'installation sera bientôt distribuée aux résidants de la MRC.

Le préfet de la MRC de Coaticook, Michel Belzil, se montrait, hier, ravi d'entendre les conclusions de l'enquête menée par M. Polan et son équipe. «Vu le grand nombre d'agriculteurs sur notre territoire, on se pose souvent des questions au sujet de ce qui coule dans nos robinets, mais la présentation d'aujourd'hui (hier) me rassure», a-t-il avoué.

BPC: Hydro-Magog veut savoir l'ampleur de la contamination

Magog (GD)

Des échantillons de sol prélevés à différentes profondeurs dans un poste de transformation désaffecté d'Hydro-Magog autour d'un transformateur qu'un vandale a vidé de l'huile isolante qu'il contenait ont été envoyés à un laboratoire spécialisé.

Leur analyse permettra de savoir quelle est la superficie et la profondeur de la zone contaminée et d'avoir une idée assez juste de la quantité d'huile qui a été répandue.

Une partie jugée infime de l'huile déversée a suivi une rigole et a atteint la rivière Magog où la présence d'arc-en-ciel à la surface de l'eau a été constatée en fin de semaine dernière et a suscité un peu d'inquiétude. L'écoulement de l'huile dans la rivière a été arrêté grâce à l'obstruction de la rigole et au creusage d'un bassin de captage. Quant à l'huile flottant à la surface de l'eau, sa récupération est assurée par un boudin installé en travers de la rivière en aval de l'exutoire du canal.

L'excavation, commencée lundi, du pourtour des quatre transformateurs que contient le poste a été terminée hier et de l'azote a été mis dans le transformateur vidé pour prévenir sa détérioration.

On n'en sait pas plus que lundi sur le malfaiteur, sauf que ce n'était probablement pas un gringalet équipé d'outils de pacotille à en juger par la taille des boulons qu'il a enlevés.

La fusion Barford - Barnston - Coaticook est dans l'impasse

Coaticook (JFG)

La fusion qui devait regrouper Coaticook aux cantons de Barnston et de Barford pourrait ne pas se concrétiser, puisque le conseil de Coaticook refuse les modalités proposées par Canton de Barford.

«Le Canton de Barford a voulu nous présenter une contre-offre à ce que nous avions mis sur la table, et que nous avions pourtant spécifié être des conditions immuables», a commenté le maire de Coaticook, André Langevin, hier matin.

Ces «conditions immuables» dont fait état le maire Langevin concernent *a priori* le taux de taxation qu'auraient à encourir les citoyens de chacune des trois municipalités pour les dix premières années de l'éventuelle fusion. Ainsi, la Ville de Coaticook a proposé aux deux autres localités un taux de taxation de 0,12 $, par 100 $ d'évaluation; un taux plus élevé que sur son propre territoire.

Dans sa proposition, M. Langevin indique que le taux de taxation actuel de Coaticook devrait se situer à 0,88 $, par 100 $ d'évaluation, et que celui des deux cantons irait donc se fixer à 1,00 $. Cette entente gèlerait les perceptions de la nouvelle entité auprès des citoyens de ces secteurs, à 1,00 $.

«Souci d'équité»

M. Langevin motive cette façon de faire par le surplus de 2,5 millions $ qui se retrouvera normalement dans les coffres de sa ville, d'ici la fin de la présente année. «Le Canton de Barford et le Canton de Barnston arrivent avec rien ou pratiquement rien en banque, souligne l'élu municipal. C'est seulement par souci d'équité pour nos citoyens que notre conseil de ville a élaboré cette proposition.»

Si le conseil municipal du Canton de Barford ne s'est pas montré intéressé par cette offre, c'est qu'il considère trop élevée la charge supplémentaire demandée. On aimerait ainsi limiter cette hausse à 0,05 $.

On invoque aussi avoir déjà été taxé, au cours des dernières années en défrayant d'importantes sommes d'argent pour l'entretien du réseau routier.

Si la municipalité a une dizaine de jours pour joindre les deux autres localités dans leurs démarches. Le temps presse en effet d'en arriver à une entente, puisque Québec a promis d'injecter une importante subvention dans le projet, si sa concrétisation était confirmée avant le 31 décembre 1998.

Malgré les conditions jusqu'ici exigées par la plus grosse des trois localités impliquées, le Canton de Barnston est toujours intéressé. «Lorsqu'on explique aux gens le bien-fondé des demandes des élus coaticookois, ils comprennent et sont d'accord», maintient Lionel Giroux, maire de ce canton.

SECOURS-AMITIÉ ESTRIE
Service d'écoute téléphonique anonyme et confidentiel
564-2323
1 800 667-3841
Besoin d'être écouté? Quelqu'un est là pour toi!
Une lueur d'espoir
7 jours 24 heures
40258

Cours d'animation radio
dans une superbe station de Sherbrooke:
aussi disponibles : ateliers télévision
professionnels et semi-privés
Stéphan Roy
INVESTISSEZ DANS VOTRE AVENIR!
Auditions gratuites le lundi 15 juin à 18 h
Réservez (819) 346-7683
Service de placement

BUREAU EN GROS MC
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt
21 JUIN
LE CADEAU IDÉAL POUR LA FÊTE DES PÈRES!

CROSS®
STYLO À BILLE AU FINI LUSTRÉ
• Modèle de ligne esthétique, d'un rendement fiable, à prix avantageux
15,99
12076

MERANGUE
ENSEMBLE STYLO SUMMIT
• Stylo, portemine et stylo à bille roulante
• Fini gris acier ou argent brillant
RABAIS
Notre prix 24,99
Rabais instantané -5,00
Prix après rabais 19,99
40273/40274

SHEAFFER®
STYLO À BILLE GRIS ACIER PRÉLUDE
• Mécanisme par quart de tour
RABAIS
Notre prix 39,99
Rabais postal -5,00
Prix après rabais 34,99
37637

À L'ACHAT D'UN PRODUIT CROSS D'UNE VALEUR DE 25 $ OU PLUS, RECEVEZ UN BON DE 5 $
À L'ACHAT D'UN PRODUIT CROSS D'UNE VALEUR DE 40 $ OU PLUS, RECEVEZ UN BON DE 10 $

CROSS®
STYLO À BILLE EN OR
• Plaqué or 1/20 10 carats
29,99
13744

CROSS®
STYLO À BILLE EN GRAPHITE
• Élégant fini en graphite
• Garnitures électro-plaquées or
• Garantie à vie du mécanisme
RABAIS
Notre prix 39,99
Rabais instantané -5,00
Prix après rabais 34,99
33568

CROSS®
ENSEMBLE STYLO/ PORTEMINE POUR DAMES
• Plaqués or 1/20 10 carats
RABAIS
Notre prix 69,99
Rabais instantané -6,00
Prix après rabais 63,99
12128

N'OUBLIEZ PAS LA FÊTE DES PÈRES ! LE 21 JUIN

LES PRIX LES PLUS BAS CHAQUE JOUR, GARANTIS !

L'ULTIME GARANTIE DE PRIX 155%
Si vous trouvez un prix inférieur ailleurs, apportez-nous l'annonce. Nous vous offrirons l'article au même prix ET nous vous rendrons 55% de la différence sous forme de crédit ! (Crédit maximum : 55 $). Demandez-nous des détails !
Ed Harsant, Président

DATE DE PARUTION : 10 JUIN 1998 ÉCONOMISEZ MAINTENANT 10 % SUR TOUS LES MEUBLES «FIN DE SÉRIE» EN MAGASIN !

SHERBROOKE
3325, BOUL. PORTLAND
COMMANDES PAR TÉLÉPHONE : (819) 562-1966
TÉLÉCOPIEUR : (819) 562-8338

VICTORIAVILLE
1111, BOUL. JUTRAS EST
COMMANDES PAR TÉLÉPHONE : (819) 357-4484
TÉLÉCOPIEUR : (819) 357-4602

LIVRAISON GRATUITE LE LENDEMAIN
(ACHAT MINIMUM DE 50$) RÉGION DU MAGASIN SEULEMENT. DEMANDEZ-NOUS DES DÉTAILS.

SHERBROOKE : LUN. À VEN. 8 h à 21 h, SAMEDI 9 h à 17 h, DIMANCHE 11 h à 17 h
VICTORIAVILLE : LUN. AU MAR. 8 h à 18 h, MER. AU VEN. 8 h à 21 h, SAMEDI 9 h à 17 h, DIMANCHE 11 h à 17 h

SITE WEB http://www.bureauengros.com
Bureau en gros MC est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux

ENTREPRISE et ENTREPRISE PLUS sont des marques de commerce de Bureau en gros limitée.

BUREAU EN GROS MC
Bureau en gros limitée
Les articles peuvent varier des illustrations. ©The Business Depot Ltd. 1998
45761

Opinions

La Tribune
Raymond Tardif, Président et Éditeur
Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

ÉDITORIAL

Intéressant ce Défi Emploi



Dany GRONDIN

Cette fin de semaine, avec son Défi Emploi, Drummondville vivra pleinement l'effervescence d'une région qui a le vent dans les voiles et qui en est fière. Quand on a, comme elle, 1200 emplois à offrir à des travailleurs sans emplois qui viennent des quatre coins de la province, on a vraiment de quoi être fier. À quand remonte le dernier chantier de la sorte, on se le demande?

Les économistes ont beau lire dans leurs courbes que la province est en croissance, peu d'entre nous, et encore moins les chercheurs d'emploi, peuvent en témoigner. Il est loin le temps où chaque petite poussée de croissance économique profitait à tout le monde.

Évidemment, la région de Drummondville, d'une certaine façon, fait bande à part. Elle est en plein essor et les signes sont très apparents. On le constate régulièrement en voyant le nombre d'entreprises qui viennent s'installer chez elle. Le Défi Emploi qui arrive ne sert pas seulement à combler les postes disponibles immédiatement, il espère aussi faciliter la gestion de la croissance et du succès de cette ville au coeur du Québec.

Parce que la croissance se gère de la même manière que la décroissance. Pour réussir, il faut être en mesure de connaître ses besoins à moyen et à long terme. On ne peut absolument pas se limiter à combler les besoins immédiats. Ce serait une erreur monumentale qui ferait énormément de tort. Non, il faut prévoir le coup et c'est ce que font les organisateurs de ce fameux Défi Emploi.

Les organisateurs pensent accueillir de 8000 à 10000 visiteurs ce week-end. Des visiteurs qui, pour la plupart, voient dans ces centaines d'emplois offerts la possibilité de recommencer leur vie active dans une région dynamique et en pleine croissance. Des visiteurs prêts à donner plus que leur 100 pour 100 pour obtenir leur part de ce gâteau alléchant.

De l'autre côté, il y a ces entreprises qui ne peuvent qu'être gagnantes de toute cette agitation. Il est évident que leur but est de recruter la main-d'oeuvre la plus compétente, peu importe d'où elle vient. N'est-ce pas toujours aussi surprenant de constater que d'un côté de la barrière, les chercheurs d'emploi aient de la difficulté à trouver le poste qui leur convient et que de l'autre côté, les employeurs n'aient pas la main-d'oeuvre qu'ils recherchent? Vraiment curieux!

Dans le cas de Drummondville, il faut bien réaliser qu'au-delà de tous ces emplois disponibles, de cette croissance économique remarquable, de ces nombreuses entreprises qui viennent s'y établir, c'est toute la région qu'on vendra aux visiteurs cette fin de semaine. Toute une technique de marketing, c'est certain!

Le message très clair qui est lancé est que la région de Drummondville a besoin de travailleurs chevronnés, formés et surtout disponibles à participer au succès de la région. Toutes les régions rêvent un jour de lancer un message pareil. À quand le prochain boom du genre?

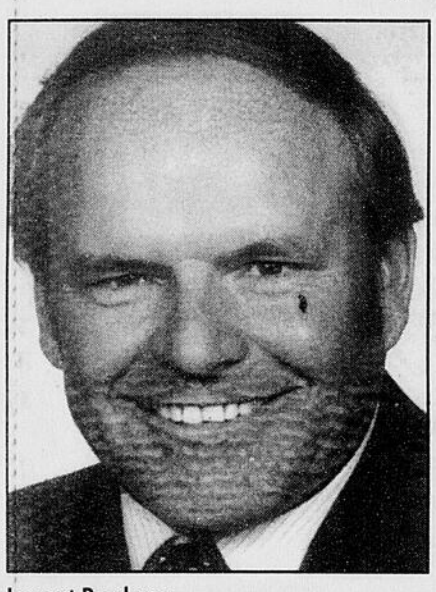
Non seulement le Défi Emploi de Drummondville est-il intéressant à qui se cherche un travail, mais aussi est-ce prometteur pour l'implantation de nouvelles entreprises. Est-ce à dire que la formule de Drummondville est un cercle vicieux positif? N'est-ce pas, en effet, la reformulation du fameux slogan des saucisses Hygrade? Plus on attire des entreprises, plus la main-d'oeuvre arrive et plus la main-d'oeuvre est présente, plus les entreprises s'installent?

N'y aurait-il pas un moyen de tenter l'expérience ici? Qu'est-ce que Sherbrooke et les environs auraient à offrir qui favoriserait une croissance semblable? Ce serait peut-être le temps d'y réfléchir ensemble.

z

Rendre à César...

Une nouvelle bibliothèque a été inaugurée dernièrement à Rock Forest. Voilà un acquis essentiel pour la population de la municipalité car, souvenons-nous qu'il n'y a pas si longtemps, il n'y avait pas de bibliothèque à Rock Forest. C'est sous le règne



Laurent Boudreau

du maire Laurent Boudreau que les premiers jalons pour la fondation d'une bibliothèque municipale ont été posés.

En 1981, le maire Boudreau avait soumis au conseil municipal le projet de la fondation d'une bibliothèque, projet que le conseil avait rejeté. Le maire Boudreau revint à la charge en 1982 et un comité a été mis sur pied pour implanter une bibliothèque à Rock Forest.

Ne disposant à l'époque d'aucun local pour ce faire, le maire Boudreau avait négocié à un prix fort avantageux l'achat de l'ancien bureau de poste pour y installer enfin la première bibliothèque de la municipalité.

Nous voudrions profiter de l'occasion pour rendre à César ce qui appartient à César et signaler l'apport de l'ex-maire Boudreau, notre père, à la vie culturelle des Forestois et... de notre famille.

Sylvie, Nicole et Louise Boudreau

LETTRE OUVERTE

Aux amis du Service d'aide aux Néo-Canadiens

Le samedi 23 mai dernier avait lieu le 27e Buffet des Nations. Cette soirée est très attendue par les fidèles convives, les bénévoles et l'équipe du Service d'aide aux Néo-Canadiens. Elle constitue non seulement la plus grande source de financement de l'organisme, mais aussi elle est, et ce depuis sa création, une activité de rapprochement des communautés culturelles. Nous désirons remercier tous les participants à cette soirée inoubliable.

Plusieurs nous ont demandé pourquoi les employés étaient absents lors de cet événement. Il est compréhensible que les amis du SANC s'interrogent connaissant l'importance de l'activité dans la vie du Service.

Nous, les employés syndiqués du SANC, étions absents tout simplement parce que nous n'y étions pas les bienvenus.

En effet, depuis plus de deux ans, nous tentons d'obtenir une première convention collective. Notre principale revendication est la gestion participative. Les membres du conseil d'administration n'acceptent tout simplement pas ce principe et ils tentent par tous les moyens d'éloigner les employés de la vie communautaire du Service d'aide aux Néo-Canadiens. Ils désirent nous voir confinés à notre description de tâches.

Or, on ne peut choisir de travailler dans un organisme communautaire sans endosser la mission de l'organisme. Tous les employés du Service d'aide aux Néo-Canadiens ont, par le passé, fait du bénévolat pour l'organisme que ce soit au Buffet des Nations ou lors de l'organisation d'autres activités qui répondent à des objectifs semblables.

La gestion participative peut s'exprimer de plusieurs façons. En ce qui nous concerne, nous désirons avoir une place au sein de l'organisme par notre participation à la vie associative. Nous souhaitons aussi que l'équipe soit reconnue comme étant partie prenante au niveau des décisions concernant les services que l'on rend à la clientèle dans le but d'améliorer ces services.

Nous déplorons évidemment ces actions qui font que nous devons, à chaque fois, partir d'un peu plus loin dans le règlement du conflit actuel. Il faudrait se remémorer un des objectifs premiers du Buffet des Nations et du Service d'aide aux Néo-Canadiens qui est le rapprochement. Voilà une autre occasion manquée qui s'ajoute à une longue liste.

Louise Véronneau
Employée du Service d'aide aux Néo-Canadiens
et présidente du syndicat des employés d'organismes sans but lucratif de l'Estrie

Merci à la SSJB

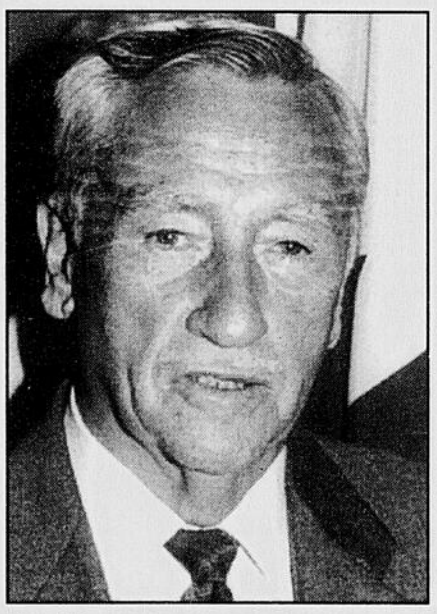
M. Marcel Bureau
Directeur général
Société Saint-Jean Baptiste

Dimanche le 3 mai, à l'occasion du 59e congrès diocésain de la Société Saint-Jean Baptiste, vous avez voulu souligner les 25 ans d'existence de Sercovie, organisme dont vous avez participé à la fondation.

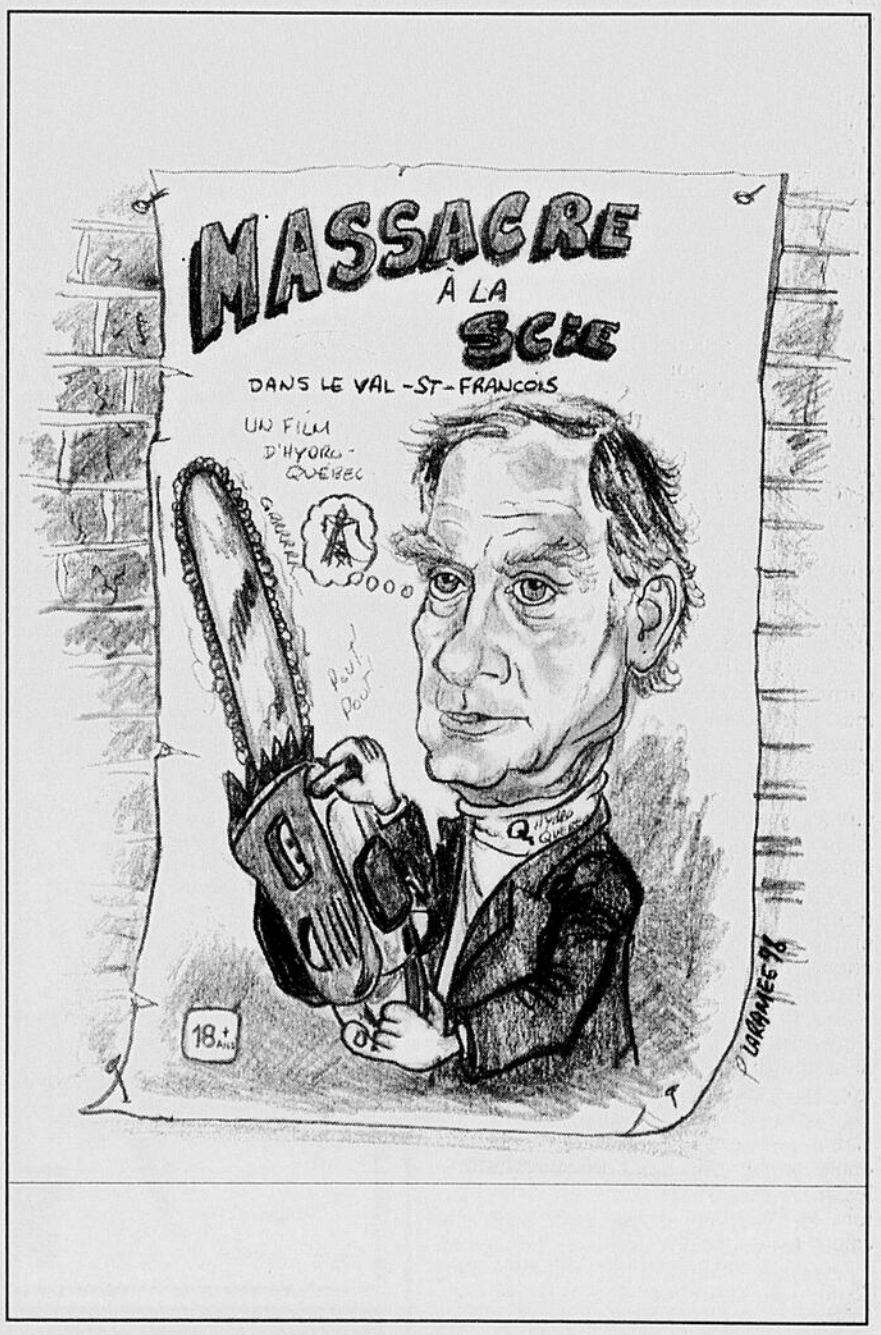
Cet honneur rejaillit sur tous nos bénévoles; sans eux, Sercovie, par sa popote roulante et autres activités, ne saurait apporter santé, joie et bien-être à la population âgée de Sherbrooke et des environs.

En leur nom, ainsi qu'au nom du conseil d'administration, du directeur et de nos employés, je tiens à vous remercier pour ce beau témoignage dont j'ai été le témoin privilégié. Merci!

Hélène Montour
Présidente de Sercovie



Marcel Bureau



POINT DE VUE

Les Townshippers répondent au MEF

En tant que nouveau membre du conseil d'administration de l'Association des Townshippers, je me dois de réagir aux commentaires attribués à M. Poisson du Mouvement estrien pour le français (MEF) parce qu'il ne semble pas comprendre le rôle de notre association. Notre conseil d'administration comporte 29 membres représentant ce que l'on définit comme le territoire géographique de plus de deux siècles où nos ancêtres se sont d'abord établis. Par un consensus au sein de notre conseil d'administration, nous ne prenons aucune position politique partisane. Individuellement, nos membres peuvent avoir des opinions sur un sujet ou un autre, tout comme dans la communauté française.

Cependant, l'Association des Townshippers choisit plutôt de se comporter comme de bons voisins et de faire face aux nombreuses réalités communes à nous tous dans la vie de chaque jour: chômage, manque d'essor économique, faim et, de plus en plus, les problèmes de notre communauté vieillissante entre autres. Ainsi, des sujets comme l'accès raisonnable aux services de santé en anglais en font partie — et la communauté majoritaire est d'accord avec nous. Tout le monde sait bien que quelques affiches utilitaires dans une autre langue, selon les proportions légales, ne sont d'aucune menace à la langue française.

Comme M. Poisson, je pense qu'un Québec officiellement bilingue amènerait éventuellement une présence anglaise écrasante à cause des réalités continentales. Qu'il le réalise ou non, la richesse de sa langue fait partie de notre patrimoine aussi et il en est ainsi depuis les premiers moments où les ouvriers d'expression française ont rejoint nos ancêtres dans la région il y a près de 150 ans.

Il existe probablement des partitionistes parmi nos membres tout comme il existe des souverainistes, des fédéralistes, des marxistes et des élitistes dans la Société Saint-Jean-Baptiste. Et puis après! Heureusement, la plupart des résidents des Cantons de l'Est d'expression anglaise peuvent choisir où ils envoient leurs enfants à l'école. Par contre, ouvrir les écoles anglaises aux francophones devient toute une affaire pour les résidents des Cantons de l'Est d'expression française.

Malgré le fait que la population d'expression anglaise des Cantons de l'Est a dramatiquement diminué depuis une génération, notre association compte quelque 6000 membres actifs (dont certains sont d'expression française). Nous croyons qu'un dialogue constructif est essentiel avec des groupes tels que le MEF, qu'ils soient grands et représentatifs ou un peu plus restreints.

Contrairement aux nouveaux leaders d'Alliance Québec, qui peuvent décider de brandir des menaces et donner des leçons d'histoire à partir des gradins, traditionnellement, nous avons choisi de regarder les choses du point de vue réaliste de nos vies au quotidien, comme des voisins, collègues et amis. Nous avons tant à apprendre les uns des autres! Au cours des années, nous avons entretenu des communications avec Alliance Québec et avec plusieurs autres groupes de minorités à travers la province. Nous nous sommes certes engagés dans des discussions sur des sujets aussi pertinents que le déclin de notre population, le vieillissement rapide de notre communauté et le manque d'essor économique de nos jeunes. Mais, nous nous abstenons de jouer des jeux politiques.

Au cours des cinq dernières années, dans la perspective de représenter adéquatement les intérêts et les souhaits de nos membres, nous avons choisi de ne pas voter lors des assemblées d'Alliance Québec, préférant déléguer des observateurs qui demeuraient quand même libres de discuter les problèmes en commun. Ainsi, notre décision récente de rompre les liens officiels fut prise en regard de notre mission traditionnelle ici dans les Cantons de l'Est, sans égard aucun pour le rôle ou pour la radicalisation d'Alliance Québec.

M. Poisson, la question ultime ici en est une de respect mutuel et de compréhension. Je vous invite à vous joindre à nous cette année durant la Journée des Townshippers. Elle aura lieu à Cookshire le 19 septembre. Même s'il y aura des cornemuses, qu'on y parlera anglais et français et que le programme sera bilingue, la principale langue parlée sera celle de l'amitié.

Vive la différence!

Gary Richards

ADMINISTRATION
Raymond Tardif, Président et éditeur
René Morin, Vice-président, Finances et administration

RÉDACTION
Jacques Pronovost, Rédacteur en chef
Stéphane Lavallée, Directeur de l'information
Pierre Dubois, Adjoint à la rédaction

PUBLICITÉ
François Fouquet, Directeur
Alain LeClerc, Michel Poulin, Adjoints au directeur

TECHNOLOGIE
René Béliveau, Conseiller

PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION
André Roberge, Directeur
Steeve Rancourt, Michel Doyon, Adjoints au directeur

COMPTABILITÉ
André Corriveau, Contrôleur
Julienne Poulin, Gérante du crédit

TIRAGE
André Custeau, Directeur
Serge Nadeau, Adjoint au directeur

Charest déçoit l'auteur de sa biographie

Ni lui ni son entourage n'ont daigné réagir à la publication du livre d'André Pratte, dont le lancement a eu lieu hier

Michel MORIN

Sherbrooke

«Le simple fait que personne de l'entourage de Jean Charest, ou que Jean Charest lui-même ne m'ait appelé pour me parler du livre, me désole.»

Tout enthousiaste qu'il était hier dans les heures suivant le lancement de *L'Énigme Charest*, une biographie non-autorisée de l'actuel chef du Parti libéral du Québec, l'auteur André Pratte s'expliquait mal en revanche qu'aucune réaction officielle n'ait été livrée par le clan Charest.

Suzanne Poulin, adjointe de Charest, faisait d'ailleurs savoir en matinée que le chef n'accorderait aucune entrevue en regard de la publication de ce livre. «Aucune entrevue. Pas de commentaire», a simplement livré Suzanne Poulin.

Pour l'auteur et journaliste à *La Presse*, cette réaction de fermeture s'explique «dans la mesure où Jean Charest ne peut pas commencer à donner des entrevues à tout le monde sur le livre.»

«Mais Jean Charest en a une copie depuis vendredi dernier. Et je m'attendais à ce qu'il m'appelle pour me dire ce qu'il en pense. Lui ou quelqu'un de son entourage. Mais je n'ai reçu aucun retour d'appel. Ça me désole un peu.»

Un livre juste

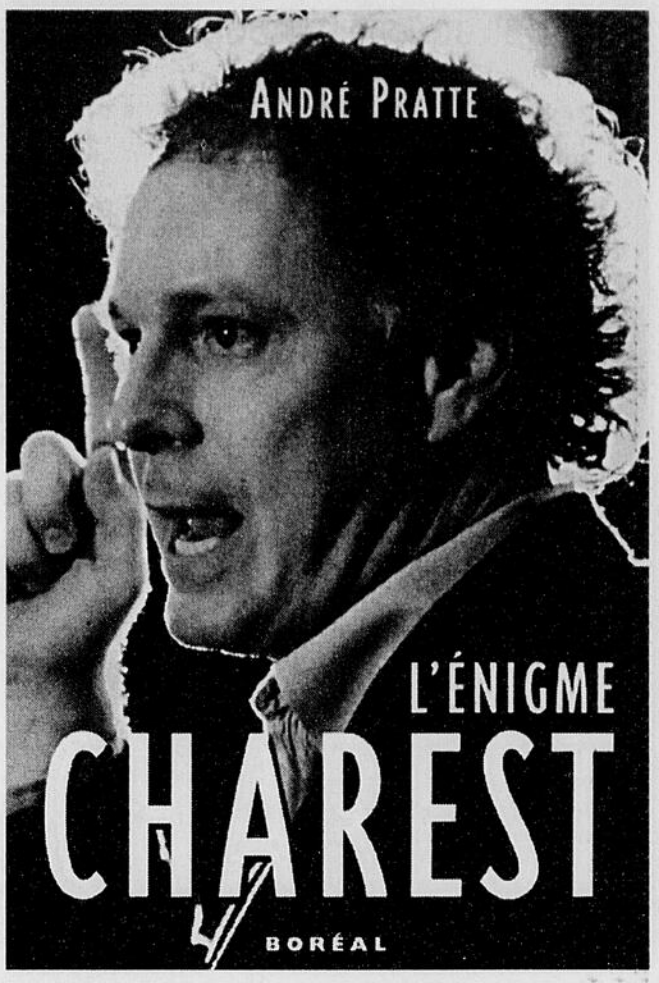
Parce que, dira André Pratte, *L'Énigme Charest*, publié chez Boréal, n'est pas un livre dur à l'endroit de l'ancien chef conservateur. «C'est plutôt un livre juste. Parce que j'ai désespérément cherché à être juste. Étant journaliste, je devais tout le temps m'assurer de présenter un portrait juste de Jean Charest. Et je regretterais beaucoup qu'il ait été blessé par le livre.»

André Pratte aura mené plus de 200 entrevues avant de dresser le portrait de l'ancien député fédéral de Sherbrooke. Avec son père, Claude «Red» Charest, les membres de sa famille, des amis, des fonctionnaires, d'anciens ministres et même Brian Mulroney. Jean Charest s'est prêté à l'exercice en accordant quatre longues entrevues.

On y apprend en outre la relation serrée qu'avec Jean Charest avec sa mère, Rita Leonard, décédée du cancer en 1978. Et le fait que Brian Mulroney le compare à Hamlet. «Il hésite tout le temps, c'est une caractéristique chez Charest. Il est tellement prudent qu'il veut se garder toutes les portes ouvertes, tout le temps, raconte André Pratte. On n'est pas capable de le saisir. C'est pour ça que je parle de l'énigme Charest.»

Et l'auteur aura appris des proches de Jean Charest, dont Denis Beaudoin, l'un de ses premiers supporteurs décédé il y a quelques mois, qu'il a du mal à bien s'entourer.

«Mais ça, ce n'est pas moi qui le dit. Je ne fais que rapporter ce que disent ses proches. Souvent, il a de la difficulté à composer avec les gens qui sont dans son entourage. C'est quelque chose que j'ai appris au cours de ma recherche. Et il y a toute une facette que je ne connaissais pas. Le fait qu'il soit plus discret, distant, sensible à la critique et parfois dur. À certains égards, le livre est élogieux pour lui. Mais dans d'autres traits de sa personnalité, on le découvre sous une autre facette. Il y aura toujours un côté de Charest qui va rester un peu mystérieux.»



André Pratte aura mené plus de 200 entrevues avant de dresser le portrait de l'ancien député fédéral de Sherbrooke.

Fête nationale

Sherbrooke tiendra le plus important défilé après celui de Montréal

Claude PLANTE

Sherbrooke

On ne s'ennuiera pas le 24 juin prochain, en bordure du boulevard Jacques-Cartier, à Sherbrooke, où se déroulera «le plus important défilé de la Saint-Jean-Baptiste au Québec, après celui de Montréal».

Les préparatifs vont bon train en vue de ce défilé de fin d'après-midi, le plus «populeux» depuis qu'on a relancé, il y a trois ans, cette tradition perdue il y a plusieurs années à Sherbrooke.

«Nous avons misé sur les talents artistiques locaux et de l'extérieur. Il y aura plus de 1000 artistes dans le défilé», commente Daniel Côté, directeur général de la société L'Amical des fêtes populaires de l'Estrie, organisme sans but lucratif chargé de l'organisation de la fête.

«Nous recevrons sept corps de tambours et de clairons. C'est plus que pour le défilé de la Saint-Jean à Montréal. Nous avons choisi de miser sur eux parce qu'ils n'ont pas beaucoup d'occasions de se produire. Les gens aiment ça les voir et les entendre. Il y aura aussi plusieurs autres groupes musicaux.»

Le défilé aux couleurs du Fleurdelisé se mettra en branle vers 18h30 au parc Saint-Alphone, dans le quartier nord de Sherbrooke. Ses artistes emprunteront la rue Vermont jusqu'au boulevard Jacques-Cartier Nord.

Tout ce joyeux monde, des clowns, des musiciens, des jongleurs, etc., se dirigera vers le parc Jacques-Cartier, où un spectacle débutera vers 20h.

Les riverains du boulevard sont invités à décorer leur devanture de maison et la population à agiter les petits drapeaux du Québec, environ 2000, qui auront été distribués avant le défilé.

Ceux-ci pour emboîter le pas à la parade en fermant la marche pour former une marrée humaine jusqu'au parc Jacques-Cartier. S'il pleut, on annule l'événement.

Toutefois, des spectacles sont prévus au parc Jacques-Cartier, les 23 et 24 juin, le 25 s'il pleut l'un de ces deux jours précédents.

«Nous voulons que les gens montrent leur fierté d'être Québécois en marchant dans la rue lors du défilé, explique l'organisateur. Nous réservons aussi des surprises aux gens.»

«Il y aura quatre chars allégoriques. Ce sont surtout des festivals et des événements de l'extérieur qui viendront faire de la promotion ici.»

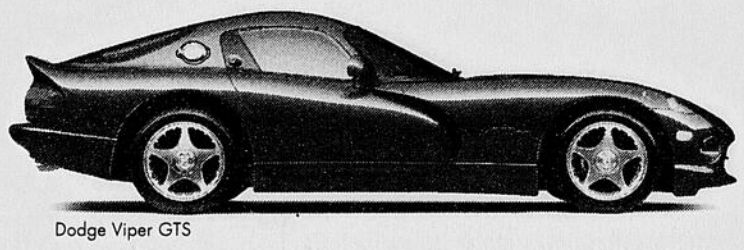
Parmi les corps de tambours et de clairons ou groupes musicaux qui ont confirmé leur présence, on remarque les Stentors de Fleurimont, les Tourbillons de Coaticook et l'Académie musicale des Cantons de l'Est.

«On verra 150 porte-drapeaux, de 25 à 30 mascottes, etc.», énumère M. Côté.

Ne cherchez cependant pas de petit blond frisé se tenant près d'un mouton sur un char allégorique. Il n'y en aura pas dans ce défilé, assure Daniel Côté.

À partir de la fin des années soixante, les défilés de la Saint-Jean-Baptiste avaient mauvaise presse. Depuis que le 24 juin est devenu la Fête nationale des Québécois, on a retiré ce symbole, «représentant trop la soumission des Québécois vis-à-vis la classe anglophone.»

L'INGÉNIERIE ET LE DESIGN EXCEPTIONNELS, ÇA SE REMARQUE.


Dodge Viper GTS


Plymouth Prowler

LES GENS ET LE SERVICE EXCEPTIONNELS, ÇA SE DÉMARQUE.

2. **Pièces de rechange Mopar.** Les seules pièces approuvées par les ingénieurs de Chrysler!
1. **Techniciens formés par Chrysler.** Ceux qui connaissent le mieux votre Chrysler!
3. **Service et commodité.** Nous savons que votre temps est précieux!
4. **Attention et courtoisie.** Nous prenons le temps de vous écouter et de comprendre vos besoins!
5. **Prix concurrentiels.** Le Service cinq étoiles Chrysler à un bas prix de tous les jours!



Même dans les vérifications les plus minimes, le Service cinq étoiles peut faire toute la différence quand il s'agit d'assurer le rendement optimal de votre véhicule Chrysler pour l'été. Car personne ne connaît mieux votre véhicule Chrysler que les techniciens cinq étoiles Chrysler. D'ailleurs, lorsqu'il est question de service attentionné, de convenance et de prix concurrentiels, personne ne prend mieux soin de vous. Prenez rendez-vous maintenant et constatez par vous-même pourquoi le Service cinq étoiles se démarque autant.

Vidange d'huile et remplacement du filtre
19,99$* Taxes en sus

Comprend :
- jusqu'à 5 litres d'huile de qualité supérieure Premium Mopar;
- un filtre à huile Mopar;
- une inspection en 15 points;
- une vérification du niveau de tous les liquides.

Garantie «Prêt à l'heure promise... ou rien à débourser!»†

Inspection tranquillité d'esprit
19,99$* Taxes en sus

À l'achat d'un service de vidange d'huile et de remplacement du filtre, nos techniciens effectueront ce qui suit :
- une vérification du système de refroidissement;
- une vérification de la batterie;
- une permutation des quatre pneus.

*Pour une durée limitée. Applicable à la plupart des véhicules de Chrysler Canada. † Renseignez-vous pour connaître les détails.

SERVICE CINQ ÉTOILES
CHRYSLER

83346

CHRYSLER Dodge Camions Dodge

DES GENS EXCEPTIONNELS. UN SERVICE EXCEPTIONNEL.
SEULEMENT CHEZ LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DE VOTRE RÉGION.

CHRYSLER Plymouth Jeep | Eagle

Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

Pharmacie Valérie Courchesne
RECHERCHE
Commis à la réception
avec expérience en pharmacie
Emploi à temps complet.
S.V.P. faire parvenir votre C. V. au
147, rue Queen
Lennoxville (Québec) J1M 1J7

Intuitions 14+
Chaîne de boutiques de mode pour dames spécialisée dans les grandes tailles est présentement à la recherche d'une
GÉRANTE
(trois ans d'expérience)
VENDEUSES
(temps partiel)
pour sa boutique au
Carrefour de l'Estrie
S.V.P. communiquez avec
Mme Carmella Ferraro
(819)823-3323
83367

Le champion de la soudure

Marc Desjarlais a remporté la médaille d'or aux Olympiades à Montréal

Annie BEAUDOIN

Sherbrooke

Marc Desjarlais, un Bromptonvillois âgé de 23 ans, est pratiquement devenu le Jean-Luc Brassard de la soudure en remportant la médaille d'or de l'épreuve de métallurgie aux dernières Olympiades de la formation professionnelle, à l'échelle provinciale.

Cette compétition, qui s'est déroulée récemment à la Place Bonaventure de Montréal, a accueilli des centaines de participants provenant de toutes les régions du Québec et de tous les domaines d'activité couverts par les programmes de formation professionnelle.

Le gagnant avoue avoir trouvé l'expérience stressante bien que profitable. «C'était impressionnant, il y avait les juges, mais aussi des ministres, des gens de grosses compagnies comme Canadair ou Pratt & Whitney qui étaient là pour faire du recrutement.»

En effet, plusieurs représentants de compagnies assistaient aux Olympiades afin d'embaucher de nouveaux employés. «Participer à une telle compétition, ça nous permet de nous faire un nom, commente Éric. Moi, j'ai déjà un emploi qui m'attend à la fin de mes cours, mais je considère que ça m'a tout de même apporté quelque chose, ça m'a permis de me dépasser.»

Cela lui a également permis de s'envoler vers Vancouver, en compagnie des gagnants de tous les domaines, afin de participer aux Olympiades nationales qui avaient lieu le 15 mai dernier. Une belle expérience de plus à son actif, même s'il a dû se contenter de la 9e place.

L'épreuve de métallurgie remportée par Marc Desjarlais constituait une commandite de la compagnie BOC GAZ. «C'est la deuxième fois que nous commanditons officiellement les Olympiades, souligne Pierre Cloutier, technicien en soudage chez BOC GAZ. Nous fournissons tous les matériaux et les produits de soudure pour la compétition.»

Une chance aux jeunes

L'entreprise qui possède une usine d'hydrogène à Magog, en plus d'être présente dans une soixantaine de pays, a également jugé bon de récompenser les trois meilleurs participants en leur attribuant des prix. Le médaillé d'or, Marc Desjarlais, a donc bénéficié d'une bourse de 1500 $ offerte par BOC GAZ sous forme de bon d'achat sur les produits de soudure.

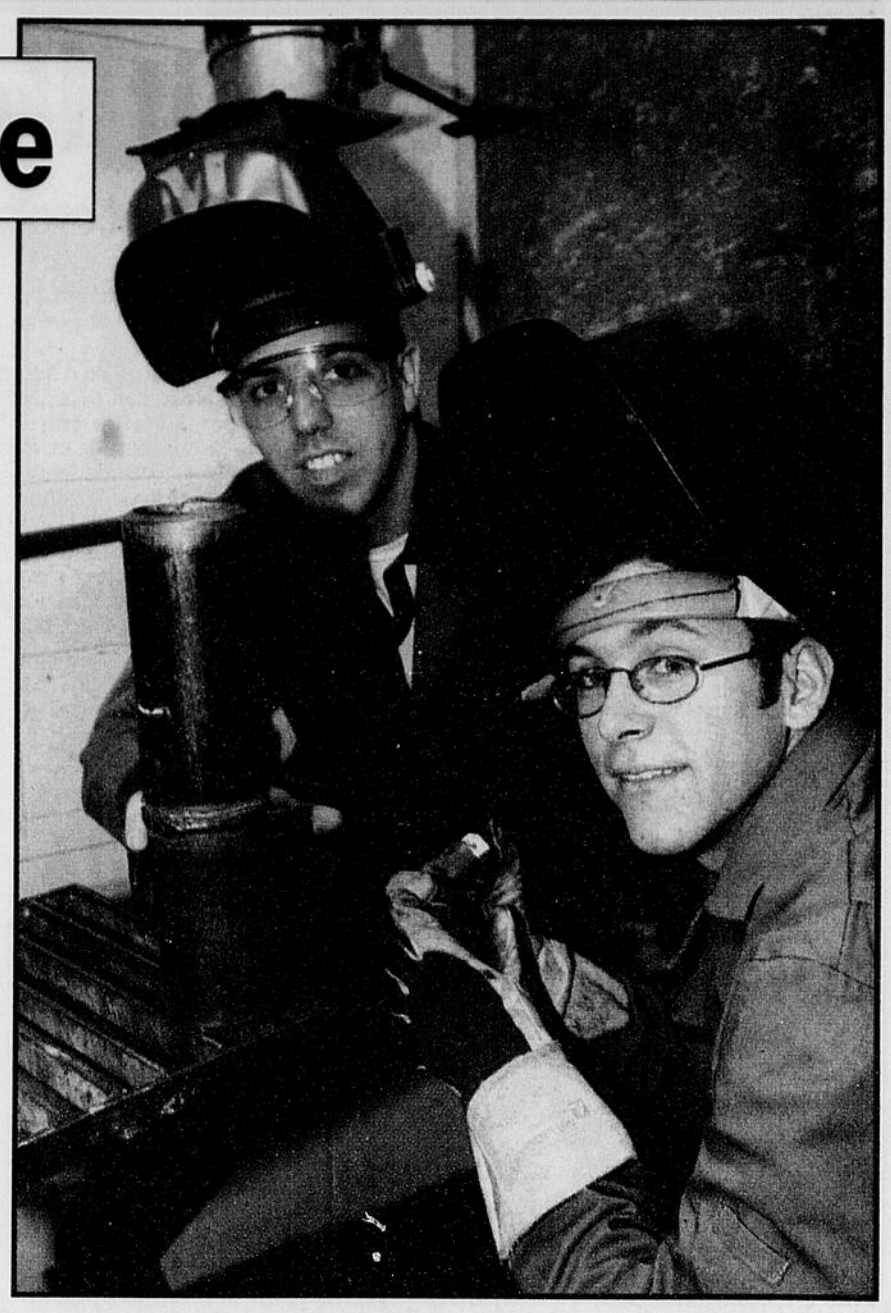
«C'est une occasion pour nous de donner une chance aux jeunes, explique Richard Perras, directeur de district de la compagnie. Le but de cette action consiste à promouvoir la soudure en démontrant la qualité des soudeurs.»

Le professeur de soudure du Pavillon des techniques industrielles du Centre du 24 juin, Dany Blais, n'était pas peu fier de son élève. «Ça montre qu'il y a une bonne formation ici puisqu'un de nos étudiants a remporté la médaille d'or.»

Mais l'épreuve de métallurgie réunissant les 10 gagnants pour autant de régions était loin d'être gagnée d'avance. «C'était vraiment comme des Olympiques, explique le professeur. Il a fallu que Marc s'entraîne pendant un mois.»

L'épreuve consistait à mettre en pratique les différents procédés de soudure selon les types de métaux. Les participants étaient donc évalués sur l'ensemble de la pièce en fonction du plan qu'ils devaient suivre.

Nul doute que la carrière de Marc est ainsi lancée de belle façon et que son avenir s'avère des plus prometteurs.



Imacom-Daguerre, François Lafrance

L'enseignement de Dany Blais, professeur de soudure du Pavillon des techniques industrielles du Centre 24 juin, a porté fruit puisque Marc Desjarlais a été reconnu comme étant le meilleur du Québec en soudure.

SOYEZ
dans la course !

HONDA
L'ÉVÉNEMENT GAGNANT
SUR TOUTE LA LIGNE

CIVIC HATCHBACK 1998
198 $*
par mois, location 48 mois
GARANTIE 5 ANS • 100 000 KM
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



ou
4,8 %**
SUR FINANCEMENT D'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS SUR TOUTES LES CIVIC 1998 NEUVES EN INVENTAIRE.

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance inc. portant sur les Civic hatchback CX (modèle EJ632W) neuves en inventaire. Échange ou comptant de 1285 $, la première mensualité et un dépôt de garantie de 250 $ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 $ le kilomètre excédentaire.
**Programme de financement de H.C.F.I. à 4,8 % offert à l'achat de tout modèle Civic 1998 neuf en inventaire pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Exemple de financement : 10 000 $ au taux annuel de 4,8 % = 229,39 $ par mois pendant 48 mois. Coût de l'emprunt : 1010,72 $; coût total : 11 010,72 $. Un versement initial pourrait être exigé. Transport et préparation (850 $), taxes, assurance et immatriculation en sus. Offres d'une durée limitée. Sujet à l'approbation du crédit. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION.

83331